Sommaire et Agenda

- **LE MOT DU MAIRE** *p 2*
- **VIE MUNICIPALE** *p 3 à 19*
- **VIE DES ÉCOLES** *p 20 à 22*
- **VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE** *p 23 à 32*
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES** *p 33 à 36*
- **INFORMATIONS DIVERSES** *p 37 à 39*
- **LISTE DES ASSOCIATIONS** *p 40*

Mai

Samedi 14	Assemblée Générale	Amicale Laïque de la Lune Bleue
Samedi 14	Course Cycliste Loire Atlantique Espoirs 2011	
Mercredi 18	Heure du Conte pour les 3 à 7 ans	Bibliothèque
Samedi 21	Assemblée Générale ADMR	Salle du Restaurant Scolaire
Dimanche 22	Dernière Journée du Championnat USG et Assemblée Générale	
Dimanche 22	Vide-Grenier au Pré au Chêne	Amicale Laïque des 3 Chênes
Dimanche 22	Concours de Pêche	Brème Trignacaise

Juin

Samedi 4	Feu de la St Jean	Comité des Fêtes de N.D. de Grâce
Samedi 11	Tournoi Yvan MAILLARD Terrain Rugby Municipal	R.C Grâce Guenrouët
Dimanche 19	Fête du Canal	Association Port Saint Clair
Vendredi 24	Portes ouvertes de l'école des 3 Chênes et spectacle	Ecole Publiques des 3 Chênes
Samedi 25	Fêtes des Projets	Ecole Ste Marie
Samedi 25	Kermesse sur le thème de la Fête Foraine	Amicale Laïque de la Lune Bleue
Samedi 25	Tournoi de Sixte	U.S.Guérinoise

Juillet

Samedi 2	8ème P'tite Boucle Guérinoise	Animation Culturelle
Du 4 au 29	Centre de Loisirs à l'école des 3 Chênes	Accueil des Galopins
Dimanche 10	2ème Grand Prix Course Cycliste	Société de Chasse de Guenrouët
Samedi 11	Concours de Pétanque	USG section pétanque
Mercredi 13	Feu d'Artifice	L'animation culturelle et la municipalité
Mardi 19	Atelier Pêche Nature	Organisé par l'O.T.S.I
Vendredi 29	Randonnée Vélo à Guenrouët	Organisé par l'O.T.S.I
Samedi 30	Concours de Pêche au Pré de la Kermesse	Organisé par la Brème de l'Isac
Dimanche 31	Championnat de France Jeunes Finale	et CD 44

Août

Du 1er au 26	Exposition « Rétrospective en photos du Festival » Rencontres Franco Américaines de Musique de Chambre à la Mairie	O.T.S.I
Mardi 9	Atelier Pêche	Organisé par l'O.T.S.I
Dimanche 14	Cinéma de Plein Air	Animation Culturelle
Dimanche 14	Concours de Pêche au Pré de la Kermesse	Organisé par la Brème de l'Isac
Lundi 15	Courses Cyclistes et Vide-Grenier	Comité des Fêtes de N.D. de Grâce
Mardi 16	Concert à la Chapelle du Cougou 12ème Rencontre Franco-Américaine de Musique de Chambre	O.T.S.I
Dimanche 28	"Les Labours d'Antan" à Peslan- Notre Dame de Grâce	Association "Les Tracto- Laboureurs"
Dimanche 28	Concours de Pêche au Pré de la Kermesse	Organisé par Isac Pêche 44

Oct. - Sept.

Samedi 10	Concours de Pétanque	Comité des Fêtes de N.D. de Grâce
Dimanche 25	Vide-grenier au Pré au Chêne	Ecole Ste Marie
Samedi 15	Concours de Belote	Foyer de l'amitié
Vendredi 28	Don du sang	Guenrouët

Directeur de la publication :
Sylvain ROBERT
Responsable d'édition :
Commission Information Communication
Tirage :
1400 exemplaires
Distribution :
Mairie et La Poste
Réalisation :
david communication
26bis Rue du Pont
44530 ST GILDAS DES BOIS
davidcommunication@wanadoo.fr

Textes, photos et illustrations fournis par la Commission Information Communication et les responsables des articles.

• HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, sauf les jeudi et samedi après-midi.

Service Urbanisme fermé le mercredi et le samedi matin. 1 rue André Caux 44530 GUENROUËT Tél. 02 40 87 64 18

www.guenrouet.fr *E-mail : info@guenrouet.fr*

Le Mot du Maire

Un printemps qui ressemble à, et qui annonce un été chaud ? Il est certes agréable de profiter des généreux rayons du soleil et des soirées qui s'allongent, mais il ne faut pas être égoïste et être raisonnablement inquiet de l'absence prolongée des précipitations, qui risque, pour la seconde année consécutive, de pénaliser tous ceux, sur le territoire de notre commune, qui vivent de l'agriculture et de l'élevage.

Le beau temps et le soleil génèrent souvent l'optimisme. En lisant les quelques lignes qui suivent, vous vous rendrez compte que les élu(e)s ne ménagent pas leur activité et leurs efforts pour mener à bien les projets annoncés.

Deux grands « chantiers » sont actuellement en cours.

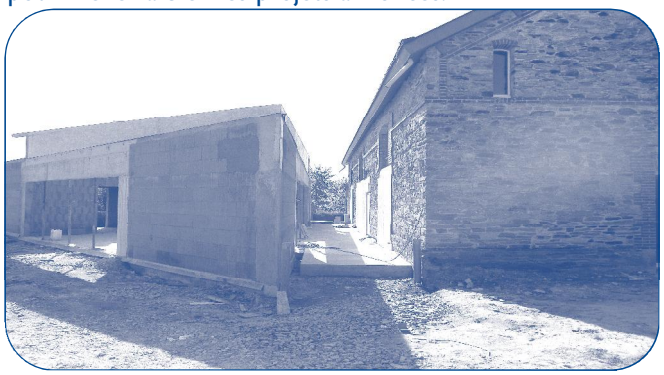

La rénovation de l'ancienne salle de théâtre *(photo ci-contre)*, rue de l'Abbé Verger, dont il a été question dans le précédent bulletin, avance tout en respectant les dates du planning initial. Sauf aléas et autres contretemps, elle devrait être opérationnelle pour les dernières semaines de l'année.

Quand à l'église St Hermeland de Guenrouët, qui se refait une beauté avec la rénovation totale de la couverture (qui avait plus de 60 ans !), les travaux, entamés fin février, avancent à un bon rythme : confiés à l'entreprise Lesurtel de Chazé-sur-Argos (49) sur la base d'un montant de 230 000 euros, ils bénéficient, quant à eux, de conditions météorologiques favorables et devraient s'achever avant l'été *(photo du dessous)*.

Pour financer ces deux investissements, un emprunt de 700 000 euros a été souscrit, en attendant l'octroi des subventions (de la part de l'Etat et du Conseil Général de Loire- Atlantique).

Deux autres programmes conséquents sont dans les cartons et devraient se concrétiser à partir du dernier trimestre de l'année. D'une part, la réalisation d'une nouvelle tranche d'assainissement (route de Ronde, rue et impasse du Stade) : estimée à 400 000 euros ; d'autre part la viabilisation du futur lotissement communal des Ecobuts, qui, je l'espère, pourrait débuter dans le même temps.

Rue de la Roche Buttée : le Sydela a réalisé ces dernières semaines les travaux d'effacement de réseaux (électricité, éclairage public, téléphone) ; ils devraient être logiquement prolongés par la réfection des trottoirs, la réalisation de nouvelles places de stationnement entre le parking de la mairie et celui de l'école des Trois Chênes. Ceci avec l'objectif de sécuriser la déambulation des piétons et réduire la vitesse excessive des automobilistes, qui reste une plaie difficile à cicatriser dans notre vie quotidienne.

Aux travaux classiques d'entretien de la voirie et des bâtiments communaux (gîte d'étape de la halte nautique par exemple), le conseil municipal a acté, lors de la préparation et le vote du budget 2011, la réalisation d'une aire de jeux pour les enfants, au dessus du minigolf ; l'acquisition d'un mobil home qui sera mis à disposition des nouveaux gérants du terrain de camping, Mme et Mr MARCAULT. Ceux-ci ont été choisis pour une période de 5 ans afin de donner à cet équipement touristique une nouvelle impulsion. Je salue le travail effectué pendant 9 ans par leurs prédécesseurs Mme et M. MOREAU qui y ont réalisé un travail de qualité. Au nom du conseil municipal, je souhaite à nos nouveaux venus la plus grande réussite.

Depuis le mois de janvier, le comité de pilotage désigné pour l'élaboration du plan local d'urbanisme (P.L.U) s'est réuni à six reprises : autant de rencontres avec les représentants de l'Etat (la D.D.T.M.) afin d'approcher les enjeux de cette importante opération d'urbanisme et de conseiller les élu(e)s jusqu'au choix du cabinet d'études qui aidera la municipalité pour mener à bien cette tâche délicate.

Sont également envisagés, le lancement d'une étude globale pour l'aménagement du bourg de Notre Dame de Grâce et la réhabilitation de la salle polyvalente, ainsi que la sécurisation de la traversée du Cougou : notre souci demeure que le cadre de vie de notre population s'améliore encore !

Nous voici arrivés, toute l'équipe municipale à mi-parcours : un bilan des trois années passées s'impose. Une réunion à laquelle vous êtes tous et toutes invités, se tiendra le mardi 21 juin à 20 h00, à la salle Polyvalente de Notre Dame de Grâce, afin d'évoquer les actions et projets de ce début de municipe. A bon lecteur …

Le Maire, Sylvain ROBERT

Vie municipale

SYNTHÈSES DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 26 novembre 2010

• RÉVISION DES TARIFS COMMUNAUX AU 1ER JANVIER 2011

Accord des Membres du CM sur les tarifs proposés pour 2011. Voir tableaux en Informations Municipales.

• ATTRIBUTION DU LOGEMENT COMMUNAL : 7, RUE DE L'ABBÉ BLANCONNIER

Depuis le 1er novembre 2010, Mme MOUICHE Aline occupe le logement communal, laissé par Mme LEMAITRE Jeanne. Pour solliciter le loyer mensuel, une délibération du conseil municipal est à prendre pour confirmer cette location.

Accord unanime pour confirmer cette location.

• AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA ROCHE BUTTÉE

Le Cabinet BARBERY-CATTANEO, Géomètres-Experts à BLAIN, a été sollicité pour établir le dossier d'aménagement de la Rue de la Roche Buttée

Cette mission est estimée à 2 750,80 € ttc.

Les Membres du Conseil Municipal approuvent ce choix à l'unanimité.

• EFFACEMENT DES RÉSEAUX – RUE DE LA ROCHE BUTTÉE

Les services du SY DE LA ont déposé, au cours de la réunion du 18 novembre 2010, les plans des effacements des réseaux de la Rue de la Roche Buttée et le montant des travaux projetés, soit 51 755,29 € ht.

Sur ces travaux, la participation financière de la commune à verser au SY DE LA est de 18 428,96 € ttc.

Cette opération pourrait être engagée dès le mois de mars 2011.

Acceptation du Devis présenté par le SY DE LA.

• CONVENTION ATESAT – PÉRIODE 2011-2013

La Commune bénéficie de la mission d'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire, afin d'être conseillé et assisté dans les domaines de l'aménagement et de l'habitat et dans la gestion de la voirie. Le conventionnement de la période 2008-2010 s'achève le 31 décembre 2010.

Les membres du Conseil Municipal demandent la mise en place d'une nouvelle convention couvrant la période 2011-2013.

• SYNDICAT DE VOIRIE DU CANTON DE ST-NICOLAS DE REDON ET DES CANTONS LIMITROPHES – RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009

Conformément aux dispositions de la loi n° 99.586 du 12 Juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, M. le Président du Syndicat de Voirie adresse son rapport d'activités de l'exercice 2009. Ces documents doivent être portés à la connaissance du conseil municipal.

Lecture à haute voix du Rapport d'Activités de l'exercice 2009 établi par M. le Président du Syndicat de Voirie. Pas de commentaires.

• LOTISSEMENT COMMUNAL « LES ECOBUTS » - VALIDATION DE L'ESQUISSE

Par courrier du 15 novembre 2010, le Cabinet EGUIMOS adresse l'esquisse modifiée du projet de lotissement communal « Les Ecobuts » pour validation. La validation de cette présentation permettra au Cabinet EGUIMOS de déposer le Permis d'Aménager, relatif à cette opération, dans le courant du mois de décembre.

Présentation du projet élaboré. Cette esquisse prévoit 28 lots d'une superficie moyenne de 450 m² chacun. Un emplacement d'une superficie approximative de 2000 m² reste disponible pour la construction de logements sociaux.

Afin de permettre au Cabinet EGUIMOS de débuter les études techniques de manière à déposer le permis d'aménager courant décembre, les membres du Conseil, à l'unanimité valident cette présentation.

SYNTHÈSES DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 26 novembre 2010 (suite)

• COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHÂTEAU - ST-GILDAS-DES-BOIS. RÉVISION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION

Depuis le 1er janvier 2010, les activités du Syndicat Mixte de Transports Scolaires de la région de Pontchâteau - St-Gildas-des-Bois ont été reprises par la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau-St-Gildas-des-Bois.

Les participations financières à ce syndicat, précédemment versées par les communes, vont maintenant être à la charge de la Communauté de Communes, entraînant une modification de l'attribution de compensation.

Attribution de Compensation versée à GUENROUET

Situation au 1er janvier 2010 :	*175 664,71 €*
Compétence transférée Transports Scolaires :	*- 18 810,20 €*
Situation après transfert :	*156 854,51 €*

Pour Information.

• DIAGNOSTIC DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF. AGGLOMÉRATIONS DE GUENROUET ET DE NOTRE DAME DE GRACE

Les services de SOGREAH ont été sollicités pour une mission d'assistance et de conseil pour le pilotage des études préliminaires à l'extension des stations d'épuration de GUENROUET et de NOTRE DAME de GRACE.

Ce diagnostic fait suite à une exigence du Conseil Général suite au projet d'assainissement rue du stade et destiné à desservir le futur lotissement communal, les subventions ne pouvant être accordées qu'au vu du résultat de celui-ci.

Accord des Membres du CM pour confier cette mission d'assistance à SOGREAH.

• REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR GRDF

La commune est desservie en gaz naturel et perçoit, à ce titre, une redevance d'occupation du domaine public. Par courrier du 7 octobre 2010, GrDF communique les éléments de calcul de cette redevance. Pour l'année 2010, son montant est de 194,15 €.

Pour Information.

• PROGRAMME LOCATIF « LES HAMEAUX DE LA ROUXIÈRE »

Au cours de sa réunion du 5 juillet 2001, le conseil municipal avait accordé à la SA Espace Domicile HLM, une subvention de 45 000 F, la société hlm prenant en charge l'ensemble des travaux de voirie et d'aménagement entre la Rue de Coëtmeleuc et l'extrémité des jardins au sud.La Société HLM sollicite le versement de cette subvention, il est proposé de prendre une nouvelle délibération convertissant cette somme en euros, soit 6 860,21 €.

Conformément à l'accord établi le 5 juillet 2001, l'Assemblée communale valide la somme de 6860.21 €, cette somme se substituant à celle de 45 000 F attribuée en 2001.

• PROJET ÉOLIEN : GUENROUET-QUILLY

La Société VALOREM porte le projet éolien prévu sur les territoires des communes de QUILLY et GUENROUET. Une présentation a eu lieu en Mairie de GUENROUET, le lundi 22 novembre 2010.

Pour Information.

Suite à une demande de VALOREM, le Conseil Municipal confirme qu'il a bien été informé de ce projet.

• BARRIÈRES SUR « CHEMIN DES DILIGENCES »

Il est proposé d'implanter à chaque extrémité du Chemin des Diligences, des demi-barrières, posées en chicanes, pour délimiter ce secteur ouvert aux piétons. La Société WOODSTONE-EPAILLARD de Bains s/Oust propose ces équipements au prix de 583,51 € ht.

L'assemblée communale valide cette proposition à l'unanimité et confirme la Société WOODSTONE-EPAILLARD pour la fourniture de ces équipements.

• IMPLANTATION D'UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

Par courrier du 16 septembre 2010, M. le Directeur Régional de la Poste était sollicité pour étudier l'implantation d'un Distributeur Automatique de Billets dans les locaux de La Poste.

L'UGAC (Union Guérinoise des Artisans et Commerçants) a décidé de soutenir cette démarche. Une résolution du conseil municipal pourrait compléter ces actions.

Le Membres du CM approuvent cette démande déjà effectuée à plusieurs reprises par la municipalité et relayée par l'U.G.A.C.

SYNTHÈSES DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 26 novembre 2010 (suite)

• INTERVENTION PAR TIR À LA CARABINE CONTRE LES PIGEONS SÉDENTAIRES

Une opération de tir à la carabine contre les pigeons sédentaires, sur l'Eglise de GUENROUET, pourrait être engagée avec le concours de la FDGDON 44, du même type que celle effectuée à N. D. de GRACE.
La participation aux frais serait de 325,00 €.
Cette proposition est jugée favorable par la majorité (17 Pour, 1 Abstention).

• DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET 2010 – MAIRIE

La valeur du « Franc suisse » par rapport à la valeur de l'euro a représenté sur l'exercice 2010, une charge plus importante que prévue. Il est proposé d'apporter des modifications aux prévisions budgétaires :

Section de fonctionnement

66111	Intérêts des emprunts	- 2 119,94
666	Perte de change	638,40
023	Virement à section d'investissement	1 481,54

Section d'investissement

1643	(D)	Emprunts en devises	1 481,54
021	(R)	Excédent de fonctionnement capital.	1 481,54

Accord unanime des membres de l'Assemblée Communale.

Réunion du 17 décembre 2010

• RÉFECTION DE LA COUVERTURE ET ÉTANCHÉITÉ DES VITRAUX DE L'EGLISE DE GUENROUET – ATTRIBUTION DES LOTS

L'appel à la concurrence est paru dans la presse et les entreprises étaient invitées à remettre leur offre avant le 30 novembre 2010.

Echafaudage Lot n° 1
Couverture Lot n° 2
Vitraux Lot n° 3

La commission d'ouverture des plis s'est réunie, le 16 décembre 2010, à 9h30 pour examiner ces offres reçues ttc.

La commission propose de rencontrer la Société LESURTEL pour lui confier les lots n° 1 et 2. Le lot n° 3 serait confié à VITRAIL ; en effet, LESURTEL n'a pas la qualification de vitrailliste et n'est pas assurée pour cette spécialité.

LE SURTEL
Lot 1 : 14 986 € *Lot 2 : 196 862 €*

VITRAIL REMOUILLE
Lot 3 : 11 820 €

L'assemblée Municipale, à l'unanimité, confirme le choix des membres de la Commission.

• SALLE CULTURELLE – RUE DE L'ABBÉ VERGER. ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE

Les Assurances SMACL Assurances, GROUPAMA Pays de la Loire, ATLANCOURTAGE Entreprise, MUTUELLES du MANS et SMABTP ont été sollicitées pour présenter une proposition d'assurances « Dommages Ouvrage », dans le cadre de la réhabilitation et de l'extension de la Salle Culturelle, Rue de l'Abbé Verger à GUENROUET.
A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident de retenir « SMACL Assurances ».
L'Assurance ne couvrira que les « Dommages Ouvrage Obligatoire » pour un montant de 4 560,00 € ht.

• FIXATION DU LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL : 3, PLACE DE L'EGLISE - GUENROUET

Les actes notariés concernant l'acquisition des biens OLIVIER, sis, Place de l'Eglise à GUENROUET, ont été signés à l'Etude de Me MERY à Pontchâteau, le 29 novembre 2010.
Le Prix de location évalué sur la Moyenne des Loyers Communaux est proposé à 420,00 € PAR MOIS ;
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette proposition.

SYNTHÈSES DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 17 décembre 2010 (suite)

• AFFERMAGE DU CAMPING ST CLAIR

Une négociation tripartite est en cours depuis quelques mois, dans le cadre du changement de fermier, gérant du Camping St Clair.
La répartition proposée par la commission « Tourisme » présentée ci-après se résume ainsi : une prévision budgétaire 2011, d'un montant de 11 165 € ht est à valider, sous réserve de l'accord de la Société CHABLINY. La commune reprendrait, dans cette hypothèse, le mobil home de l'entrée (logement de fonction) pour 12 000 € ht, le coin bébé pour 420 € ht ;
M. et Mme MARCAULT rachèteraient à la commune le mobil home de 1997, au prix de 1 255 € ht.
Après validation de cette négociation, le contrat d'affermage à venir sera soumis à un Cabinet d'Avocats, avant signatures.
Les membres du Conseil, à l'unanimité, valident cette dernière négociation qui sera soumise à la Société CHABLINY pour accord..

• IMPLANTATION D'UNE BOÎTE À LETTRES À PROXIMITÉ DE LA POSTE

La Poste – Centre Courrier – de Pontchâteau souhaite installer une boîte à lettres à proximité du Bureau de Poste. L'objectif est de faciliter le dépôt du courrier des habitants de la commune, d'améliorer l'accès et la collecte de ce courrier toute la journée, permettant de répondre aux variations de trafic.
Une nouvelle boite installée à proximité du Bureau de Poste ne faciliterait pas le dépôt du courrier pour les habitants, une boite existant déjà sur l'une des façades du Bureau de Poste. De ce fait, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal donnent un avis défavorable à cette proposition.

• PERSONNEL COMMUNAL – COMPTE EPARGNE TEMPS

Un agent communal sollicite l'ouverture d'un Compte Epargne Temps, à compter du 1er janvier 2011, en application du décret n° 2004.878 du 26 août 2004 modifié par le décret n° 2010.531 du 20 mai 2010.
Le Compte Epargne Temps est ouvert aux agents titulaires et non titulaires de la fonction publique territoriale, occupant des emplois à temps complet et à temps non complet, à l'exception des stagiaires.
Une demande complémentaire d'informations sera demandée au Centre de Gestion concernant l'application des décrets ci-dessus mentionnés.

Réunion du 21 janvier 2011

• PRÉSENTATION DE LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PLU

M. BENEZECH, Référent Territorial à la DDTM 44 – Division Ouest présente :
- le contenu d'un PLU,
- la procédure de son élaboration,
- la démarche d'accompagnement proposée par la DDTM.

Le but de cette information effectuée par M. BENEZECH est de nous informer des démarches et actions à mener afin de transformer le POS actuellement appliqué en PLU.
A l'issue de cette présentation un groupe de travail a été formé. Celui-ci participera aux différentes réunions organisées par M. BENEZECH afin d'élaborer le contenu du PLU et de procéder à son élaboration. Les premières réunions seront axées sur :
• Le bilan du POS
• Les objectifs poursuivis
• Une visite du Territoire communal
• Identification des enjeux de la révision du PLU
• Les modalités de concertation de la population

Cette étape nécessitera 3 à 4 réunions de travail de la commission sur 2 mois environ.
A l'issue de cette étape, le Conseil Municipal aura à prendre une délibération fixant les objectifs poursuivis et les modalités de concertation de la population et lançant la procédure de recherche d'un Cabinet d'Urbanisme.
M. BENEZECH accompagnera la Commune jusqu'au choix de ce cabinet.
Durée de la mise en place du PLU estimée à 30 mois environ.
Composition du groupe de travail ayant à charge ce dossier : S. Robert - F. Millet - Ph. Houis - Ph. Leguennec - C. Fondin - P. Couvrand - St. Tillard - M. Pondaven - G. Haumont - D. Beaupérin

L'assemblée Municipale, à l'unanimité, confirme le choix des membres de la Commission.

SYNTHÈSES DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 21 janvier 2011 (suite)

• CONTRAT D'ENTRETIEN DU CHAUFFAGE DES ÉGLISES DE GUENROUET ET DE NOTRE DAME DE GRACE

Par courrier du 5 janvier 2011, la Société DELESTRE rappelle que les contrats d'entretien du chauffage des églises de GUENROUET et de NOTRE DAME de GRACE arrivent à échéance.
Elle fait de nouvelles propositions pour une durée de 5 ans. A savoir :
Pour l'Eglise de GUENROUET :
• La redevance annuelle serait de 420,50 € ht (pièces détachées en sus). Le montant annuel 2010 était de 384,14 € ht.
Pour l'Eglise de NOTRE DAME de GRACE :
• La redevance annuelle serait de 343,50 € ht (pièces détachées en sus). Le montant annuel 2010 était de 315,12 € ht.
L'Assemblée Municipale confirme à l'unanimité l'avis favorable formulé par le Bureau Municipal.

• CONTRAT ENFANCE JEUNESSE POUR LA PÉRIODE 2010-2013

Un nouveau « Contrat Enfant Jeunesse » doit être signé entre les communes de la communauté de communes de Pontchâteau - St-Gildas-des-Bois et la CAF pour la période 2010-2013.
Une délibération doit être votée afin de permettre la signature du « Contrat Enfant Jeunesse » par chaque commune de la Communauté de Communes.
La proposition de contrat a été établie en 2009 en tenant compte de la situation à cette date et prenant compte des projets jugés nécessaires pour 2010.
Par Email en date du 6 janvier, la CAF demandait à l'ensemble des maires de la Communauté de Communes de procéder au plus tôt à la signature du « Contrat Enfant Jeunesse ».
Par délibération des Membres du CM, celui-ci valide, (et de ce fait permet) la signature de ce contrat.

• COMMUNAUTÉ DE COMMUNES – GROUPE DE TRAVAIL « RANDONNÉE »

La Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau - St-Gildas-des-Bois a recruté un agent en tant que chargé de mission « Randonnée ».
Le Conseil Municipal doit désigner les élus et s'engager à constituer un groupe de travail « Randonnée ».
Sont désignés par l'assemblée Communale
• L'Adjoint au Tourisme : C. Fondin
• 1 élu communautaire : Brigitte Corbille
• 1 Groupe de travail : G. Belliot ainsi que 2 personnes résidant sur la commune et très intéressées par les randonnées. Le nom de ces personnes ne pouvant être communiqué qu'une fois leur accord donné.

• APPROBATION DE LA MODIFICATION DU POS POUR LE PROJET ÉOLIEN GUENROUET-SEVERAC

M. ALLAIN François, commissaire enquêteur, a produit son rapport, suite à l'enquête publique qui s'est déroulée, du 2 au 31 décembre 2010.
En conclusion de ce rapport, M. ALLAIN donne un avis favorable à la modification du POS ;
L'assemblée communale est invitée à approuver cette modification du POS. *Cette modification est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.*

• ASSOCIATION « NATURE ET FRUITS D'ANTAN » - DEMANDE DE SUBVENTION 2011

Une nouvelle association vient d'être créée sur la Commune, ayant pour objet la Préservation de l'environnement, la promotion des fruits et légumes oubliés à travers l'information, la diffusion (vente et culture) et l'animation. Pour son lancement, ladite association sollicite une subvention communale de 1 000 €. *L'Assemblée Municipale, à l'unanimité, et après avoir pris connaissance des budgets prévisionnels remis et établis sur 3 années , décide de ne pas donner suite à cette demande.*

• LOTISSEMENT COMMUNAL « LES ECOBUTS »

Une dernière rencontre avec le cabinet EGUIMOS s'est déroulée à BAIN de BRETAGNE, le 18 janvier 2011, au cours de laquelle ont été abordés les derniers ajustements de l'esquisse, préalablement validée.
Quant au contenu du règlement du lotissement, l'assemblée communale est invitée à se positionner sur les couleurs des enduits des façades ainsi que la couleur des bardages bois, suivant les nuanciers présentés par EGUIMOS. *Approbation à l'unanimité de la décision de présenter le dossier de Permis d'Aménager dans sa globalité.*
Afin de finaliser le contenu du règlement du lotissement, la Commission Bâtiment se réunira le 1er février 2011 afin de définir la couleur des enduits de façade ainsi que la couleur des bardages bois.

SYNTHÈSES DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 21 janvier 2011 (suite)

• ASSAINISSEMENT EAUX USÉES – DIAGNOSTIC

Au cours de la réunion du 26 novembre 2010, le Conseil Municipal décidait de confier à SOGREAH Consultants une mission d'assistance et de conseils pour le pilotage des études préliminaires à l'entretien des stations d'épuration.

Le 22 décembre 2010, Mme NEAU, de SOGREAH Consultants, passait en Mairie, pour définir le contenu de cette mission. Il était proposé notamment de scinder cette mission en deux opérations distinctes :

• L'étude diagnostic, dossier prioritaire et urgent,

• L'étude d'épandage des boues.

• L'étude diagnostic fait l'objet d'un appel à la concurrence (procédure adaptée), l'avis paraîtra dans la presse, lundi 24 janvier 2011, remise des offres pour le 14 février 2011, CAO, le 15 février 2011, à 10h.

• L'étude d'épandage des boues sera lancée en simple consultation.

Les membres du Conseil, à l'unanimité, donnent leur accord pour que l'étude diagnostic soit effectuée au plus tôt.

En fonction des résultats, la décision d'effectuer ou non l'étude d'épandage des boues sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Municipale.

• STATION D'ÉPURATION « LES BOUGARDS » - MISE EN PLACE DE L'AUTO-SURVEILLANCE

VEOLIA fait une proposition de travaux de mise en place de l'auto-surveillance sur l'unité de dépollution « Les Bougards » .

Le coût de cette proposition est de 12 950 € ht.

La mise en place de ce matériel semble nécessaire pour renforcer et valider les contrôles effectués en vu du diagnostic.

Par la suite, ce matériel d'auto surveillance devrait permettre la baisse des prestations effectuées par le prestataire dans le cadre du protocole.

Concernant cette proposition, 12 voix pour, 4 abstentions. (proposition validée).

Réunion du 25 février 2011

• APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Budget Mairie

La section de fonctionnement se présente ainsi :

Dépenses : 1 749 540,65

Recettes : 2 234 074,48

Excédents reportés de N-1 536 315,22

La section d'investissement se présente ainsi :

Dépenses : 878 861,61

Recettes : 899 379,67

Déficits reportés de N-1 386 421,49

Budget Loisirs

La section de fonctionnement se présente ainsi :

Dépenses : 9 478,74

Recettes : 15 568,37

Excédents reportés de N-1 0,75

La section d'investissement se présente ainsi :

Dépenses : 21 503,21

Recettes : 38 924,11

Déficits reportés de N-1 38 924,11

Budget Assainissement

La section de fonctionnement se présente ainsi :

Dépenses : 95 860,06

Recettes : 87 689,56

Excédents reportés de N-1 19 950,93

La section d'investissement se présente ainsi :

Dépenses : 58 610,82

Recettes : 215 191,72

Déficits reportés de N-1 166 293,68

Budget Lotissement

La section de fonctionnement se présente ainsi :

Dépenses : 167 683,74

Recettes : 167 683,74

La section d'investissement se présente ainsi :

Dépenses : 167 683,74

Recettes : 0,00

• AFFECTATION DES RÉSULTATS 2010

Budget Mairie

La section d'investissement présente un résultat de clôture négatif de – 365 903,43 € ; la section de fonctionnement un résultat positif de 1 021 699,25 €. Il est proposé d'affecter 365 903,43 € pour couvrir le déficit d'investissement et de conserver 655 795,82 €, à reprendre au BP 2011.

Budget Loisirs

La section d'investissement présente un résultat de clôture négatif de – 21 503,21 € ; la section de fonctionnement un résultat positif de 6 090,38 €. Il est proposé de reprendre le déficit d'investissement de – 21 503,21 €, d'une part, et l'excédent de fonctionnement de 6 090,38 €, d'autre part, au BP 2011.

SYNTHÈSES DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 25 février 2011 (suite)

• AFFECTATION DES RÉSULTATS 2010 (SUITE)

Budget Assainissement

La section d'investissement présente un résultat de clôture négatif de – 9 714,13 € ; la section de fonctionnement un résultat positif de 14 533,91 €. Il est proposé d'affecter 9 714,13 € pour couvrir le déficit d'investissement et de conserver 4 819,78 €, à reprendre au BP 2011.

Budget Lotissement

La section d'investissement présente un résultat de clôture négatif de – 167 683,74 € ; la section de fonctionnement est à l'équilibre. Il est proposé de reprendre le déficit de 167 683,74 € au BP 2011

• COTISATIONS 2011

Chaque année, la collectivité verse des cotisations à différents organismes. Les services de la Trésorerie demandent que ces cotisations fassent l'objet d'une délibération du conseil municipal fixant le montant par organisme. Ces cotisations sont imputées à l'article 6558. *Accord unanime de l'assemblée communale.*

• PARTICIPATIONS 2011

Des enfants, domiciliés sur la Commune, sont scolarisés dans des Classes d'Intégration Scolaire (CLIS), de PONTCHATEAU et de ST NICOLAS de REDON. Ces collectivités demandent une participation financière de la Commune. PONTCHATEAU : 605,00 €

ST NICOLAS de REDON (Rappel montant 2009) : 290,00 €

Chaque année, le Syndicat de Voirie du Canton de ST NICOLAS de REDON demande une participation financière aux communes membres, bénéficiant des services dudit Syndicat. Pour l'exercice 2011, la participation demandée à la Commune est de 64 176 €.

Accord de l'assemblée communale.

• SUBVENTION 2011 AU CCAS

Au cours de l'exercice 2010, une subvention communale de 15 000 € était accordée au CCAS. En fin d'exercice, il a été constaté que ce versement avait été omis. Le Compte Administratif 2010 du CCAS se présente avec un déficit global de clôture de près de 5 000 €. Il est proposé d'accorder une subvention 2011, d'un montant de 20 000 €, afin de rétablir une situation financière corrigée.

Accord pour un versement dès que possible.

• DEMANDE AVANCE SUR SUBVENTION 2011

L'association « Les Galopins » ne dispose pas d'une trésorerie importante ; elle sollicite une avance prélevée sur la subvention annuelle. Cette avance pourrait être de l'ordre de 3 000 €. *Accord ; une abstention est enregistrée.*

• DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT DES AGGLOMÉRATIONS DE GUENROUET ET DE N. D. DE GRACE – ATTRIBUTION DU MARCHÉ

La commission d'ouverture des plis s'est réunie, le 15 février 2011, afin d'examiner les offres reçues dans le cadre de l'étude diagnostic du fonctionnement du réseau et des ouvrages de traitement des eaux usées, d'une part, et , l'étude relative au plan d'épandage des boues des stations d'épuration, d'autre part. Mme NEAU, de SOGREAH Consultant, a rendu et commenté ses rapports d'analyse des offres, le 24 février 2011.

Etude diagnostic

5 Bureaux ont formulé une offre. Les valeurs techniques des offres reçues sont identiques, répondant au Cahier des Charges. Les prix varient de 14 035 € à 24 095 € ht. Les délais d'exécution de 8 à 13 semaines.

Les conclusions de SOGREAH conduisent à retenir la proposition de E.F. Etudes, pour un montant de 14 035 € ht. Ce bureau propose en option, le plan topo des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales des agglomérations, pour un coût de 4 000 € ht.

M. le Maire est autorisé à signer le marché avec E.F. Etudes.

Etude relative au plan d'épandage

En préambule, il est rappelé que le traitement des boues des lagunes ne sera effectif qu'après les résultats du diagnostic du fonctionnement du réseau et de la définition des équipements de traitement à mettre en place.

2 sociétés ont formulé une offre : Société VALBE et La NOELLE Environnement. Les conclusions de SOGREAH conduisent à privilégier la Société VALBE.

Le Conseil Municipal est invité à faire le choix du prestataire et à autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir.Le marché est passé avec la Société VALBE. La programmation des travaux ne sera décidée qu'après les résultats du diagnostic assainissement. La Commune peut prétendre à une subvention départementale, dans le cadre du contrat de territoire, et à une participation de l'Agence de l'Eau, pour ces 2 opérations.

Une subvention départementale et une participation de l'Agence de l'Eau vont être sollicitées pour ces opérations.

SYNTHÈSES DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 25 février 2011 (suite)

• CONTRAT D'AFFERMAGE DU CAMPING SAINT CLAIR POUR LA PÉRIODE 2011-2016

Après une période de négociations, le contrat d'affermage du Camping St Clair pour la période 2011-2016 est finalisé.
Le Conseil Municipal est invité à autoriser le Maire à signer ledit contrat d'affermage.
Accord de l'assemblée communale.

• PROJET ÉOLIEN QUILLY/GUENROUET – MODIFICATION DU POS

La Société VALOREM porte un projet éolien concernant le territoire des communes de GUENROUET et de QUILLY.
Le 25 Janvier dernier, M. BLANDIN, accompagné de Mme DIJOUX, a présenté les zonages retenus pour ces implantations.
Il est proposé au conseil municipal de se prononcer quant au lancement d'une nouvelle procédure de modification du P.O.S. ; même procédure que pour le projet éolien SEVERAC/GUENROUET.
La Société VALOREM souhaite déposer le permis de construire en fin d'année 2011.
L'assemblée communale donne son accord pour lancer une nouvelle procédure de modification du POS. Deux abstentions sont enregistrées.

• ENVOI DES CONVOCATIONS AUX RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans le cadre de la dématérialisation administrative, il est possible d'envoyer les convocations aux conseillers municipaux par mail. Sous réserve d'un accord préalable.
Doit-on mettre cette mesure en application ?
Accord ; mais convocation à adresser avec confirmation de lecture.

TARIFS 2011

Tarifs communaux

Loyers Communaux mensuels

- 7 Rue de l'Abbé Blanconnier	424 €
- Le Cougou	155 €
- 14 Rue André Caux	510 €

Commerces

- 8 Rue de la Roche Butée	270 €
- 26 Rue de la Roche Butée	200 €
- 9 Rue André Caux	270 €

Droits de Place

- Sans branchement EDF	1,00 € ml
- Branchement EDF	2,00 € ml

Concessions cimetières

- Durée 15 ans	79 €
- Durée trente ans	152 €
- Creusement des Fosses	80 €

Columbarium

- Durée 15 ans	431 €
- Durée 30 ans	774 €

Locations Salle Polyvalente de N.D. de GRACE

- Vin d'honneur	45 €
- Soirée Organisation Associations Guérinoises	70 €
- Soirée Organisation Associations non Guérinoises	125 €
- Soirée privée (Guérinois)	119 €
- Soirée privée (non Guérinois)	178 €
- Mariage, Lunch (Guérinois)	384 €
- Mariage, Lunch (non Guérinois)	442 €

Locations Salle du COUGOU :

- Buffet, Soirée (Guérinois)	42 €
- Buffet, Soirée (non Guérinois)	77 €

TARIFS 2011 (SUITE)

Tarifs communaux

Locations Salle du Restaurant Scolaire

- Vin d'honneur	45 €

Fourniture et pose de buses 12 € ml

Vente de Bois

- Bois à abattre (le stère)	17 €
- Bois abattu longueur 0.50 m (le stère)	48 €
- Bois abattu longueur 1.00 m (le stère)	38 €

Assainissement Collectif

- Redevance	1.75 € ht/m3
- Abonnement	37 € ht
Branchements constructions existantes :	
- Participations aux frais	350 € ht
- Participation aux frais (2ème branchement)	135 € ht
- Taxes de raccordement	750 €
Branchements constructions neuves :	
- Participation aux frais	700 € ht
- Taxe de raccordement	1500 € ht

Tarifs de la Zone de loisirs

Gîte d'étape

- Nuitée (Adulte)	8.30 €
- Nuitée (Enfant)	4.10 €

Pédalos

- Pédalo 2 places 1/2 heure	5.20 €
- Pédalo 2 places 1 heure	7.70 €
- Pédalo 4 places 1/2 heure	7.70 €
- Pédalo 4 places 1 heure	13.00 €

Mini Golf

- Adulte	3.50 €
- Enfant	2.50 €
- Abonnement 10 entrées Adulte	24.90 €
- Abonnement 10 entrées enfant	16.60 €
- Groupe - Campeur	1.90 €

TARIFS 2011 PISCINE FIXES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Adulte	3.50 €
- Enfant	2.50 €
- Abonnement 10 entrées Adulte	24.90 €
- Abonnement 10 entrées Enfant	16.60 €
- Entée Groupe ou Campeur	1.90 €
- Bain de Soleil	2.30 €

DATE D'OUVERTURE DE LA ZONE DE LOISIRS - SAISON 2011

Mini-golf

Ouverture **du 8 au 29 mai**,
le dimanche et jours fériés de 15h à 19h.
Ouverture **du 4 juin au 28 août**
tous les jours de 16h à 21h.

Piscine

Ouverture Bassin ludique intercommunal
- du 1er au 5 juin : de 13h à 19h
- les 11,12 et 15 juin et du 18 juin au 4 septembre : tous les jours.

Halte Nautique
(Quai Saint Clair 02.40.87.68.09)

- Gîte - vestiaires : **du 2 avril au 31 octobre 2011**
- Pédalos :

Juin : de 14h30 à 18h30, du jeudi 2 au dimanche5, du vendredi 10 au lundi 13. Samedi 25 et dimanche 26 de 14h30 à 18h30. Samedi 18 et dimanche 19, ouverture toute la journée de 10h30 à 13h30 et de 14h30 à 18h30.
1er juillet au 28 août : de 10h30 à 13h15 et de 13h45 à 19h30, tous les jours.
Septembre : de 14h30 à 18h30 : samedi 3, dimanche 4, samedi10 et dimanche 11.

INFORMATIONS SUR LES COMMISSIONS

Commission Enseignement

• RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire est gérée par la municipalité, pour les trois écoles de la commune.

L'augmentation des effectifs nous a amené à organiser deux services dès septembre 2010 à Notre Dame de Grâce et depuis janvier 2011 à Guenrouët.

A Notre Dame de Grâce, les « grands » du CP au CM mangent au premier service, pendant ce temps les maternelles jouent un peu puis lorsqu'ils vont manger, les grands rentrent à l'école, pour jouer à leur tour.
Françoise s'occupe de la restauration scolaire pour les deux services, Manu et Maryline accompagnent les « grands » pour le repas et les jeux ; Nadège et Laëtitia accompagnent les « petits » pour le temps de jeux et le trajet, Laëtitia et Françoise encadrent le repas et le retour à l'école.

A Guenrouët, Mireille et Sophie s'occupent du restaurant scolaire pour les deux services. Les enfants de l'école des 3 Chênes mangent au premier service, ils sont accompagnés pour les trajets, le repas et le temps de jeu par Martine et Aude (plus Marlène et Sophie pour le trajet). Les enfants de l'école Sainte Marie qui terminent à 12h15 mangent au deuxième service, ils sont accompagnés par Sylvie et Vanessa sur le temps de jeu en attendant l'heure du repas, les trajets et le repas.

La mise en place de deux services semble convenir à tous : enfants, personnel du restaurant scolaire, parents et enseignants. Cela permet aux enfants de manger dans de meilleures conditions mais aussi d'avoir un temps pour s'amuser et se défouler.

Les enfants doivent être inscrits auprès de la mairie.
Les documents sont à retirer en mairie ou à télécharger sur le site Internet de la commune : **www.guenrouet.fr**

La réservation et l'annulation des repas sont obligatoires dernier délai : 9h30
Par téléphone 02 40 87 64 18 ou par mail auprès de la mairie : info@guenrouet.fr

• UN NOUVEAU PRESTATAIRE DE SERVICE POUR LA FOURNITURE DES REPAS À LA RENTRÉE 2011

La commission restauration scolaire, créée au sein du conseil municipal, a travaillé sur l'appel d'offres (pour 27 300 repas par an).
La commission fait le choix :
d'une cuisine traditionnelle de proximité par liaison chaude, avec des produits de qualité : produits de saison, locaux et 2 produits bio par mois
la possibilité de dialogue avec les familles est souhaitée ainsi que des animations repas

Lors du conseil municipal du 15 avril 2011, la société Restéco a été choisie. Les repas seront fabriqués à Saint-Gildas-des-Bois.

Bonne retraite à Monique Malaboeuf qui a quitté le service de restauration scolaire aux vacances de février.

INFORMATIONS SUR LES COMMISSIONS

Commission Cadre de vie, Environnement et Tourisme

• SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU BASSIN VERSANT DE L'ISAC

Par arrêté du 17 décembre 2010, la préfecture a autorisé la création du syndicat mixte du bassin versant de l'Isac à compter du 1er janvier 2011.
La réunion d'installation a eu lieu le 24 janvier 2011, le comité à procéder à l'installation du bureau.

Présidente : Mme LELIEVRE Christine (Séverac)

Vices-Présidents : 1°) M. LORRAIN Philippe (Saffré)
2°) M. JOUNY Yves-Albert (Plessé)
3°) M. BLANDIN Jacky (Héric)
4°) M. THIERE Pierre (Abbaretz)
5°) Mme LEGOUX Laurence (Blain)

Commission d'appel d'offres :

Titulaire de droit : Mme LELIEVRE Christine
Titulaires : M. LORRAIN Philippe.
M. JOUNY Yves-Albert.
M. BLANDIN Jacky.
Suppléants : M. THIERE Pierre.
Mme LEGOUX Laurence.
M. FONDIN Christian.

• SITE D'ENFOUISSEMENT DE PESLAN

Visite du site

Depuis notre dernière visite sur site en mai 2008, nous sommes, à ce jour, dans l'impossibilité, malgré nos nombreux appels téléphoniques et notre courrier récent à la DREAL, de convenir d'un rendez-vous pour le suivi de ce site avec cet organisme. Les habitants de Peslan et les élus se trouvent dans une totale expectative.
Nous ne pouvons que souhaiter une évolution positive de l'état de ce site …

• INFORMATIONS RELATIVES AU PROJET ÉOLIEN DE QUILLY ET GUENROUËT

Information,communication,concertation

Effectué :
2 mars 2009 : Réunion avec le CM de Quilly.
6 novembre 2009 : Réunion avec les élus de Guenrouët et Com Com du Pays de Pontchâteau-St Gildas des Bois.
31 août 2010 : Affichage d'un panneau d'information près du mât de mesure.
9 septembre 2010 : Réunion de présentation du projet au conseil municipal de Quilly.
19 octobre 2010 : Réunion de cadrage avec les Services de l'Etat.
22 novembre 2010 : Réunion de présentation du projet au conseil municipal de Guenrouët.
29 novembre 2010 : Réunion de concertation avec la mairie de Quilly, celle de Guenrouët et l'association de Eoliennes en Pays de Vilaine.
17 mars 2011 à Notre Dame De Grâce pour les communes de Quilly et Guenrouët : réunion publique.

Déroulement des études par VALOREM

Effectué :
Fin 2008 : Identification par VALOREM de la zone d'implantation potentielle sur Quilly et Guenrouët.
Début 2009 : Prise de contact avec les municipalités de Quilly et Guenrouët et consultation des services de l'Etat.
Fin 2009 début 2010 : Signature des accords fonciers avec les propriétaires et exploitants.
Mi 2010 : Lancement des études techniques environnementales pour une durée d'au moins un an. (étude ornithologique, étude chiroptérologique, étude de potentiel éolien).

A venir (PREVISIONNEL)
Début 2011 : Lancement des études paysagère et acoustique.
Mi 2011 : Etude de variantes d'implantations.
Fin 2011 : Finalisation de l'étude d'impact sur l'environnement et dépôt de la demande de permis de construire.

• TERRAIN DE CAMPING « SAINT CLAIR »

En gérance du terrain de camping depuis huit années, la société CHABLINY n'a pas souhaité reconduire son contrat. A partir du 1er avril, M et Mme MARCAULT vont prendre le relais, le camping ouvrira ses portes le 9 avril, avec des nouveautés à découvrir.
Nous leurs souhaitons la bienvenue .

• TOTEMS

En ce début d'année, quatre totems ont été installés à l'entrée des agglomérations pour annoncer les évènements de notre commune : deux à Guenrouët, un à Notre Dame de Grâce et un au Cougou. La commission travaille actuellement sur les modèles de panneaux d'informations municipales (Plan de la commune) et leurs emplacements.

L'Adjoint au cadre de vie/environnement et tourisme
C.FONDIN

URBANISME

Information concernant l'achat d'un terrain, renseignez-vous auprès de la Mairie du lieu du terrain en déposant un demande de :

• Certificat d'urbanisme a) dit « simple »
Il indique les dispositions d'urbanisme, les limites administratives au droit de la propriété et donne la liste des taxes et participations applicables au terrain.
Il ne fait plus mention de l'état des équipements publics (voies et réseaux) existants ou prévus (L.401-1)
Son délai d'instruction est d'un mois.

• Certificat d'urbanisme b) dit « opérationnel »
Il indique si le terrain peut être utilisé pour l'opération projetée ainsi que les équipements publics existant ou prévus.
Son délai d'instruction est de 2 mois.

Doit figurer dans la demande :
l'identité du demandeur, la localisation, la surface et ses références cadastrales ainsi qu'un plan de situation, un plan cadastral.
Pour le CU opérationnel, une note descriptive indiquant le projet avec photos si besoin.

Le C.U. est délivré dans un délai minimum de 2 mois à compter de la date de réception de la demande et est valable 18 mois.

Attention aux travaux sans déclaration !

Tous travaux sans déclaration peuvent amener des sanctions prévues par la loi.

Vous avez décidé de construire, agrandir ou rénover une maison d'habitation, d'édifier un garage, une véranda, un abri de jardin, une modification de façade ou simplement une clôture, nous vous rappelons que vous êtes soumis, au préalable à certaines démarches.

Le code de l'urbanisme dans son article L42.11 précise que « quiconque désire entreprendre ou implanter une construction à usage d'habitation ou non, même ne comportant pas de fondations, doit, au préalable obtenir un permis de construire …. »

LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Les constructions soumises aux permis de construire :

Les constructions nouvelles
Les travaux effectués sur constructions existantes

Le dossier doit être fourni en 4 exemplaires

Contenu de la demande : identité et coordonnées du demandeur, localisation, superficie et régime juridique du terrain, nature des travaux

Les pièces obligatoires pour toute demande :
plan de situation
plan de masse des constructions à édifier ou modifier
une notice décrivant le terrain
un plan des façades et toitures
un document graphique permettant l'insertion du projet dans son environnement
photos du terrain dans son environnement proche et lointain
D'autres pièces sont exigées selon la nature et la situation du projet.

Le délai d'instruction :
- Maison individuelle : 2 mois
- Autres constructions : 3 mois

Délais qui peuvent être majorés dans certains cas pour les consultations nécessaires.

ATTENTION :
Le permis de construire (tacite ou explicite) peut s'il est illégal, faire l'objet d'un retrait dans le délai de 3 mois suivant la décision.

C'est désormais l'affichage continu sur le terrain pendant 2 mois qui constitue le point de départ du recours contentieux à l'égard des tiers (n'est plus pris en compte l'affichage en mairie)

Le pétitionnaire doit déposer en mairie sa déclaration ouverture chantier lorsque les travaux commencent et une fois les travaux terminés sa déclaration d'achèvement de travaux.

URBANISME

LA DECLARATION PREALABLE :

Travaux soumis à déclaration préalable (DP)

• les constructions nouvelles :
qui créent une surface hors œuvre brute supérieure à 2m² et inférieure à 20 m²
constructions dont hauteur <12m sans création de SHOB ou SHOB> ou = à 2m²
lignes de distribution d'énergie électrique > 63 000 volts
piscines non couvertes
châssis et serres dont la hauteur est comprise entre 1m80 et 4m et surface < 2000m² sur une même unité foncière
• les clôtures
• les travaux sur constructions existantes et changement de destination
travaux de ravalement
changement de destination d'un bâtiment existant
travaux portant création de SHOB>2m² et < ou= à 20 m²
travaux transformant plus de 10 m² de SHOB en SHON
certains travaux et aménagements (pose vélux, changement ouverture …..).
Le dossier doit être fourni en 2 exemplaires accompagnés des pièces selon la demande.

Son délai est d'un mois et peut être majoré lors de consultations de services nécessaires à l'instruction.
Durée de validité de la déclaration préalable
La durée de validité de la déclaration préalable est de 2 ans.
Les travaux doivent impérativement commencer dans ce délai dès l'obtention de la déclaration préalable.
Une fois que les travaux ont commencé, ils ne doivent pas être interrompus pendant plus d'un an.
Ils peuvent être échelonnés à condition que chaque interruption soit inférieure à un an et que les travaux exécutés d'une année sur l'autre soit suffisamment importants et significatifs.
Si ces délais ne sont pas respectés, la déclaration préalable n'est en principe plus valable.

Prolongation de la déclaration préalable

Si les travaux ne peuvent être commencés dans le délai de 2 ans ou si le titulaire de l'autorisation prévoit d'interrompre le chantier pendant plus d'1 an, il peut demander de prolonger sa déclaration préalable d'1 an.
Cette demande doit intervenir 2 mois avant l'expiration du délai de validité de la déclaration préalable.

• INFORMATION SUR L'IMPLANTATION D'UN PUITS

Afin d'obtenir des eaux de bonne qualité, il est indispensable d'implanter votre puits le plus loin possible de toute source de pollution (épandage, eaux usées, fumiers, ensilage, …).
La réglementation impose une distance minimale de 35 m.
L'utilisation d'un puits privé est autorisée sous la responsabilité de son propriétaire : le maintien de l'usage du puits à des fins alimentaires nécessite de :
veiller à la protection de la nappe phréatique contre les sources de pollution
un entretien régulier (nettoyage, désinfection)
Une analyse périodique (au moins annuelle) doit être effectuée pour s'assurer de la potabilité des eaux captées.
Toute personne désireuse d'implanter un puits devra se rendre en Mairie afin de retirer l'imprimé.

• LES PISCINES

Une déclaration de travaux ou un permis de construire doit être déposée en Mairie lors d'une édification de piscine.
Rappel : depuis le 1er janvier 2004, les piscines privées nouvellement construites doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité.
Au 1er janvier 2006, toutes les autres piscines existantes devront être équipées (concerne les piscines enterrées ou semi enterrées.)
Les propriétaires de piscine doivent installer un des quatre dispositifs prévus par le décret n°2004.499
• Barrières de protection (norme NF P90.306)
• Couvertures (norme NF P90.308)
• Abris (norme NF P90.309)
• Alarme (norme NF P90.307)

• INFORMATIONS DIVERSES

L'entretien : élagage des arbres – débroussaillage
Tout propriétaire est tenu de couper les branches dépassant chez son voisin. Le voisin n'a pas le droit de les couper mais peut exiger la coupe.
Dans le cadre d'une location, la coupe et l'entretien sont à la charge du locataire
Nous arrivons à la belle saison, période de débroussaillage autour de votre habitation.
Une propriété bien entretenue – satisfaction de tous.
Il se peut que vous ayez à débroussailler des zones communes avec votre voisin et les frais peuvent être partagés mais en général chacun débroussaille chez soi.
Attention ! Il est souvent interdit de brûler des déchets verts durant la période du 1er juillet au 30 septembre. Renseignez vous auprès de la Mairie.

Etat civil

NAISSANCES

- GUENROUËT

DARMANI-LEBRETON	Lola	13 décembre 2010
GELARD	Loëvan	26 décembre 2010
KINS	Zohra	1er janvier 2011
LE GALL	Emma	18 janvier 2011
MARCHAND	Méwen	6 février 2011
SIGOIGNET	Jules	8 février 2011
BIZEUL	Lénaïs	14 février 2011
DUBOS	Aélig	25 février 2011
PINSARD	Charlotte	28 février 2011
MORICE	Kevhan	21 mars 2011
MEUDAL	Marley	22 mars 2011
PARAGEAUD	Nathan	26 mars 2011
COUVEZ	Marius	29 mars 2011
TREHELLO	Manon	9 avril 2011

- NOTRE DAME DE GRÂCE

QUINTIN	Camille	4 octobre 2010
BRIN	Lylwenn	27 octobre 2010
AMOSSE	Louis	3 novembre 2010
BELLAY	Léonie	25 décembre 2010
MASSON	Martin	28 décembre 2010
CLEMENT	Louna	17 janvier 2011
BLIN	Axel	4 février 2011
TORRES-NOGUERA	Léa	11 février 2011
LACROIX	Elouan	26 février 2011
GUILLEMIN	Malo	2 mars 2011
BRISSE	Romann	23 mars 2011
NICOL	Kyio	24 mars 2011

DÉCÈS

- GUENROUËT

TREGRET née THEBAUT	Marie	15 janvier 2011	98 ans	4 Rue de Coëtmeleuc
CRUSSON née GANTIER	Colette	17 janvier 2011	77 ans	2 Rue de Coëtmeleuc
LE FRERE	Fernand	13 février 2011	67 ans	39 Rue de la Roche Buttée
POIDRAS née PAPION	Ginette	23 février 2011	83 ans	16 Place de l'Eglise

- NOTRE DAME DE GRÂCE

HERIDEL	Bruno	14 janvier 2011	45 ans	8 Rue de la Houssais
SIMON	Hans	31 janvier 2011	37 ans	1 Rue de l'Abbé Blanconnier
DANIEL	Jean	26 février 2011	79 ans	29 Quinhu
DURAND née RABU	Lucienne	13 avril 2011	88 ans	l'Epaud

MARIAGES

- GUENROUËT

DENIEL Mathieu et LE RICHON Elodie	16 avril 2011	11 Rue du Stade

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Dès votre arrivée dans votre nouveau domicile, pensez à faire le changement d'adresse de vos différents documents administratifs, auprès de la Mairie, pour les pièces suivantes :

- Carte d'identité
- Inscription sur les listes électorales
- Carte grise

Pour obtenir un container, vous pouvez appeler les services de la Communauté de Communes de Saint-Gildas des Bois au 02.40.01.48.01

RENOUVELLEMENT, CHANGEMENT D'ADRESSE OU PREMIÈRE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

- Le livret de famille
- Extrait acte de naissance
- 2 photos d'identité couleur (format 35mm x 45mm – le visage doit prendre entre 70 et 80% de la hauteur de la photo)
- Un justificatif de domicile
- Ancienne carte d'identité

En cas de perte ou de vol de la carte : fournir une déclaration de perte ou de vol accompagné d'un timbre fiscal de 25 €.

• RECENSEMENT MILITAIRE

Le Recensement Militaire est obligatoire à 16 ans :

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du « parcours de Citoyenneté ». Vous avez l'obligation de vous inscrire en Mairie pour recevoir votre attestation de recensement, dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire en présentant votre livret de famille, votre carte d'identité et un justificatif de domicile.

Il est primordial de la conserver précieusement. Elle vous sera réclamée, notamment lors de tout examen, permis de conduire, conduite accompagnée …

Aucun duplicata ne pourra être délivré.

• INSCRIPTIONS SUR LISTES ÉLECTORALES

Afin de pouvoir vous inscrire sur les listes électorales, vous devez fournir votre carte électorale, votre carte d'identité et un justificatif de domicile et ce avant le 31 décembre de chaque année.

• CLIC (CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES)

Lieu Unique d'accueil, d'écoute et d'information. Il examine la situation de la personne âgée, l'oriente et l'accompagne si nécessaire.

Il effectue une évaluation complète de ses besoins pour permettre une réponse adaptée (aide à domicile, soins, adaptation du logement, portage repas, hébergement, ….)

Il peut proposer à la personne âgée et à son entourage des actions de prévention à travers des conférences, des groupes de parole, d'échange, des ateliers mémoire, ateliers à thèmes, des formations à l'intention des aidants.

Il coordonne l'action des professionnels auprès de la personne âgée, met en place une aide adaptée à chaque situation et en assure le suivi.

Coordonnées du CLIC :
2 bis rue des Châtaigners
Pontchâteau
Tél : 02.40.42.61.93

INFORMATIONS MUNICIPALES

UN CONFLIT DE MAUVAIS VOISINAGE

Depuis presque une année, Mr L. et sa compagne, qui vivaient paisiblement dans leur petite maison du village de la Cassière, subissent un préjudice matériel et psychologique, qui les plonge actuellement dans un grand désarroi.
Un droit de passage, dûment enregistré par acte notarié, qui jusque là, ne posait nul problème d'usage, leur a été brutalement enlevé par un propriétaire riverain : un portail cadenassé les empêche d'emprunter ce dit passage.
Pire, le propriétaire, malveillant, a fait obstruer par des poteaux en béton scellés une ouverture existante sur le même passage *(voir photo)*, empêchant physiquement les occupants de la maison de sortir par cet endroit, laissant aux habitués du lieu la désagréable impression d'être « derrière des barreaux ».
Plainte en gendarmerie, constats d'huissier, action en justice qui, a vu, au fils du temps, les audiences au Tribunal des référés (supposées plus rapide), être différées d'un mois à l'autre, sans autre forme de solution rendue au problème posé : la situation reste en l'état et perdure, au détriment de la santé des plaignants. Ceux-ci viennent régulièrement se désoler, dans mon bureau, de la complexité et de la lenteur (signe des temps !) de notre système judiciaire. L'intervention, par le biais de la presse, n'ayant pu se concrétiser, je me permets, par le biais de ce bulletin (une fois n'est pas coutume !) d'évoquer la situation de nos deux concitoyens guérinois, qui pourrait bien s'avérer dramatique, tant ces derniers désespèrent de la bienveillance du genre humain. Leur patience doit avoir des limites ; et l'évocation de leur malencontreuse affaire leur apportera, je l'espère, un peu de baume au cœur ; tout en leur souhaitant, qu'à l'avenir, tout cela ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Le Maire,

Sylvain ROBERT

• VIVRE EN BON VOISINAGE

Rappel de l'article 8 de l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage

Toute personne utilisant des outils ou des appareils de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou de vibrations transmises, doit impérativement interrompre ces activités entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériées, sauf en cas d'urgence caractérisée.
Il appartient au Maire, en fonction de la disposition des lieux et des circonstances exceptionnelles, de définir les conditions dans lesquelles les personnes physiques ou morales concernées peuvent bénéficier d'une dérogation.

• ENLEVEMENT EPAVES AUTOMOBILES ET TOUTES FERRAILLES

Afin de vous inscrire sur la liste pour le prochain ramassage d'enlèvement d'épaves et de toutes ferrailles qui se fera au mois de juin, **veuillez vous présenter en Mairie ou appeler au 02 40 87 64 18.**
Rappel pour les épaves, il vous sera demandé :
• Carte Grise
• Certificat de non gage
• Pièce d'identité
Un certificat de cession de véhicule si la carte grise n'est pas au nom de la pièce d'identité
S'il manque un papier, pas d'enlèvement de véhicule.

INFORMATIONS MUNICIPALES

CARTE FAMILLES NOMBREUSES

Elle concerne les familles de 3 enfants et plus.

Cette carte offre de nombreux avantages commerciaux, au-delà des transports ferroviaires, dans tous les grands secteurs de la vie quotidienne. Elle est valable 3 ans.

Les titulaires de l'ancienne carte familles nombreuses bénéficient de tous les nouveaux avantages. Ils n'ont pas besoin d'obtenir une nouvelle carte.
Les formulaires de demande sont disponibles auprès des gares, des caisses d'allocations familiales, de la mutualité sociale agricole.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le :

- Site internet du ministère : www.famille .gouv.fr, rubrique familles nombreuses.
- Service SNCF : 3635 (0,34 € TTC/min)

• MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES

Les dossiers de COTOREP sont à retirer auprès de la Maison départementale des personnes handicapées en appelant un numéro vert (gratuit) : 0 800 40 41 44 de 9h30 à 12h / 13h30 à 16h30.

• Adresse postale :
Maison Départementale des personnes handicapées
BP 94109
44041 NANTES CEDEX 1

• Par un courriel : accueil.mdph@cg44.fr

• RESTOS DU CŒUR

Durant l'été, les restos sont ouverts tous les 15 jours. Pour cette année, cela se déroule à
Saint Gildas des Bois (semaines paires).

• ASSISTANT SOCIAL

Centre Médico social
Rue du Pont 44530 Saint-Gildas des Bois
Tél : 02.40.01.40.74

• CAF

Attention NOUVEAU NUMERO **0810 25 44 10**
Permanence à Pontchâteau
5 ter, Place de l' Eglise
Le Lundi de 9h à 12h (sans rendez-vous)
Et 15h45 à 16h30 (sur rendez-vous)
Téléphoner de 9h à 11h30 au 02.51.83.44.25

• MSA (MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE)

1, Place du marché
Pontchâteau
Tél : 06.87.60.60.61
Jours et horaires d'ouverture :
Tous les mardis 9h - 12h sans rendez-vous
L'après-midi sur rendez-vous

• CPAM

28 Avenue Suzanne Lenglen
44618 St Nazaire
Tél : 36 46
Horaires ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 17h
Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 17h

• CONCILIATEUR

En Mairie de Saint Gildas des Bois
Permanence une fois par mois sur rendez-vous
Appeler au 02.40.01.54.54
Mairie de Saint Gildas des Bois.

• CAUE (CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ET ENVIRONNEMENT)

Rue des Forges à St Gildas des Bois
Permanence le 4ème jeudi après midi du mois
Rdv en Mairie de St Gildas des Bois au 02.40.01.54.54

• ADIL (CENTRE INFORMATION SUR L'HABITAT)

A l'espace socio-culturel Lampridic
Rue des Forges
Permanences le 1er lundi du mois – 9h30 à 10h45

Vie des écoles

ECOLE PUBLIQUE LES TROIS CHÊNES

A l' école , on ne s'ennuie pas...

Il y a une grande cour : 2 toboggans, le champ pour faire du sport et du jardinage, la cabane, le bac à sable, la table de ping-pong, le panneau de basket, le mini-golf, la table de pique-nique, une Marelle...
Les élèves de maternelle font du vélo et de la patinette.
On a des cordes à sauter, des ballons...
Il y a des grandes classes, une garderie, une bibliothèque, une salle informatique, une salle polyvalente où on fait du sport et de la musique, une salle de sieste pour les Maternelles qui sert aussi au sport, à la cuisine...
A la cantine, c'est bon....
Venez nous rejoindre !

Les élèves de CM2.

Dates à retenir

3 juin : les élèves auront classe et nous leur réservons une journée particulière.

7 juin : journée au collège pour les CM1/CM2 qui rencontreront leurs correspondants de 6ème et feront de l'anglais avec eux.
Matinées de sensibilisation pour les futurs élèves de petite section maternelle

16 juin : les classes maternelles recevront celles de la Lune Bleue

17 juin : sortie de fin d'année des élèves de CM1/CM2 à Enigmaparc , à Janzé avec les élèves de CM1/CM2 de l'école de la Lune Bleue.

20 juin : les élèves de CM1/CM2 accueilleront leurs correspondants de Ste Reine-de-Bretagne

21 juin : sortie de fin d'année des élèves de CP et de CE1/CE2 au parc de la Préhistoire à Malansac

24 juin : Portes-Ouvertes de l'école et spectacle présenté par les classes.
Sortie de fin d'année des maternelles : la date n'est pas arrêtée à ce jour, courant juin.

Inscriptions

Se rendre à la Mairie muni du livret de famille et du carnet de santé.
Prendre rendez-vous avec la directrice en appelant le jeudi (jour de décharge) au 02-40-87-60-02.

La Directrice, Mme Fraud

ECOLE DE LA LUNE BLEUE

Projet d'école

Dans le cadre de notre projet d'école et de l'aménagement de la cour de récréation, les élèves délégués de chaque classe se retrouvent régulièrement en conseil d'élèves.
Quelques propositions du conseil des élèves concernant la cour de récréation : un bac à sable, des tables et des bancs, tracés au sol pour un parking à vélos, une structure pour les grands, du matériel pour grimper, monter, sauter, dessiner des marquages au sol pour jouer au handball, basket, football, rugby, hockey, un circuit de billes…

Il a été demandé par la mairie d'établir des priorités dans les installations.
Le bac à sable est installé depuis le mois de mars.

Plantations terrain en herbe

Les aménagements proposés lors de la réunion du 22 janvier :
• Deux grands arbres ont été plantés et 5 bacs « jardin » installés par la mairie.
• Cette année, une jachère fleurie occupera l'espace « haie bocagère ».

Nous lançons un appel aux dons pour les plantations de la haie bocagère et de la haie fruitière. Dès maintenant, n'hésitez pas à contacter l'école afin de proposer boutures, petits arbres et arbustes. Nous vous remercions de votre participation !

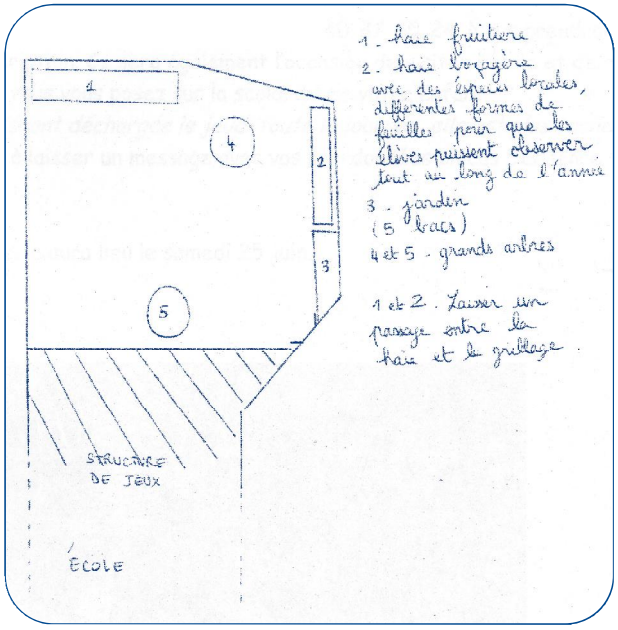

Atelier Lire et Faire lire

Depuis janvier, les élèves de l'école ont la possibilité d'assister à des séances de lecture organisées en petit groupe 3 fois par semaine sur le temps de pause du midi. Chantal Mary, Marie-Thérèse Murillo, Monique et Alain Mazery viennent partager avec les enfants leur plaisir de la lecture et permettent une rencontre entre les générations.
Un grand merci à ces bénévoles.

Atelier lire et faire lire

A vos agendas

La fête de l'école aura lieu le **samedi 25 juin**.

Inscriptions rentrée septembre 2011

Plusieurs étapes à suivre :
1-Inscription administrative auprès de la mairie de Guenrouët.
Documents à fournir : livret de famille, carnet de santé et justificatif de domicile.
La mairie vous remettra un certificat d'inscription.

2-Contacter la directrice Mme Auriot au 02 40 87 65 24. Nous prendrons rendez-vous afin de finaliser l'inscription. Ce sera également l'occasion de visiter l'école et de répondre à toutes les questions que vous vous posez sur la scolarité de votre enfant.
La directrice étant déchargée le jeudi toute la journée, elle est plus facilement joignable. N'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées en cas d'absence.

Vie des écoles

ECOLE SAINTE MARIE

Actualités

A l'école Sainte-Marie, le second trimestre s'est avéré encore très riche en projets.
Fidèle au projet éducatif de l'école et à son souhait d'éduquer les enfants à la solidarité, l'équipe enseignante a reconduit courant décembre le partenariat avec les Restos du Cœurs de Saint-Gildas, en organisant une grande collecte. En janvier, les enfants ont participé à l'opération Pièces Jaunes. Au printemps, en lien avec le thème d'année sur l'Europe, c'est avec une association œuvrant en Roumanie que l'école va agir.

Le 10 avril, les enfants ont présenté aux familles leur traditionnel spectacle. La pièce de théâtre agrémentée de danses s'est inspirée des contes traditionnels d'Europe (Blanche-Neige, Cendrillon, le Petit Poucet, le Petit Chaperon Rouge…). Mais les enfants se sont amusés à mélanger les histoires et à reconstituer un conte très drôle et complètement original. Les enseignants ont été efficacement épaulés par les bénévoles de l'APEL qui se sont chargés, comme tous les ans, des costumes et des accessoires. Les décors ont été conçus par Gwénaëlle, ASEM dans l'école, aidée d'une maman artiste et peints ensuite par les enfants.

Durant la dernière période scolaire sont déjà programmés un atelier musique hebdomadaire avec une intervenante, une journée à thème sécurité routière le 1er juin, une sortie au Puy du Fou pour tous les primaires en juin et la fête des projets le 25 juin.

L'Assemblée Générale des associations APEL et OGEC a eu lieu quant à elle en janvier. A l'OGEC, pas de changement à la présidence mais l'élection de Mme Laurence David au poste de trésorière. A l'APEL, c'est Katy Germain qui a repris le poste de présidente, et Patricia Chevrot celui de secrétaire.

Durant l'hiver, l'OGEC a poursuivi son chantier de rénovation de l'école.

Après la réfection des classes primaires l'été dernier, il s'est attaqué aux classes maternelles. Une première classe a été complètement rénovée durant les vacances de février (assainissement des murs, ouvertures, sol, peinture, électricité). L'essentiel du travail a été réalisé grâce à la main d'œuvre des parents bénévoles. La seconde classe maternelle sera probablement refaite durant l'été, ou au plus tard dans le courant de l'année scolaire prochaine. Resteront alors quelques salles annexes à repeindre (salle de réunion, BCD, espace informatique…) avant de pouvoir accueillir les enfants dans une école totalement rénovée par l'énergie des parents bénévoles.

A noter

Le directeur peut encore accueillir quelques enfants dans la classe de Petite Section à la rentrée prochaine (enfants nés en 2008). Si les familles souhaitant inscrire leur enfant à l'école Sainte-Marie n'ont pas encore pris contact avec lui, merci de le faire au plus vite : 02.40.87.66.38 ou eco.marie.guen@free.fr

Vie associative et culturelle

ACCUEIL DES GALOPINS

Assemblée générale du 2 octobre 2010

Notre association prenant de l'ampleur, nous avons décidé de nous faire aider par une fédération départementale : **Animation Rurale 44** afin d'être soutenus dans notre fonction de bénévole et d'employeur. A l'ordre du jour, le bilan de l'année 2009 et les prévisions pour 2010.

• **2010 en chiffres** : ouverture le mercredi, une semaine en février, une semaine à Pâques, quatre semaines en juillet et 1 semaine à la Toussaint. 8238 heures de fréquentation 136 enfants, 88 familles 69 jours d'ouverture

• **Depuis le 1er Janvier 2011**
L'Accueil des Galopins gère aussi les APS des 3 Chênes et de La Lune Bleue.
Merci de libeller tous vos chèques à l'ordre de l'Accueil des Galopins.

Accueil périscolaire Les 3 Chênes

Tél. 06 30 96 15 18
Animatrices
Aude RICORDEL et Séverine HUGRON
Coordinatrice :
Patricia COUVRAND

Horaires
Matin :
7h30 - 9h
(7h15 sur réservation)
Soir :
16h30 - 18h30

Accueil périscolaire La Lune Bleue

Nouveau N° : 06 73 28 65 41
Animatrices
Sandrine BILLY et Céline LAUNAY
Coordinatrice :
Patricia COUVRAND

Horaires
Matin :
7h30 - 8h45
(7h15 sur réservation)
Soir :
16h35- 18h35

Mercredis et vacances

Accueil de 9h à 17h (possibilité d'accueil à partir de 7h15 et jusqu'à 18h30 sur réservation)
• Locaux de l'école de La Lune Bleue à Notre Dame de Grâce, le mercredi et les petites vacances
• Locaux de l'école des 3 Chênes à Guenrouët, le 1er mercredi du mois (accueil dans la salle du périscolaire) et en juillet.
Des activités différentes seront prévues pour ces journées.

Les enfants sont accueillis à la demi-journée ou à la journée.
Les repas sont fournis par les parents et réchauffés si nécessaire.

Les animateurs Laëtitia, Sandrine, Aude et Séverine proposent des activités ludiques et variées : activités manuelles, jeux d'intérieur et d'extérieur, cuisine…

NE PAS OUBLIER DE RESERVER

• **Vacances de Pâques**, du 2 au 6 mai 2011, école La Lune Bleue, SEMAINE NATURE

• **Vacances d'été**, du 4 au 29 juillet 2011, école des 3 Chênes, un thème par semaine, sorties…

Pour toute information ou téléchargement de documents vous pouvez aller sur le site de la commune : guenrouet.fr : vie locale - enfance jeunesse - centre de loisirs.
Vous y trouverez aussi le programme et des photos.

Contact : Patricia COUVRAND, Coordinatrice accueils périscolaires, mercredis et vacances
au 06 87 27 30 38 ou couvrand-galopins@live.fr

Nous acceptons les chèques vacances et les CESU.

Si vous souhaitez rejoindre les bénévoles de l'association, n'hésitez pas à nous contacter.

Vie associative et culturelle

AMICALE LAÏQUE DE LA LUNE BLEUE

Composition du Bureau

Celui-ci a subi de légères modifications depuis le début d'année :
Présidente : LEGOC Stéphanie
Vice-présidente : GUILLAS Séverine
Trésorier : LONGEPE Thierry
Trésorière Adjointe : DOUILLARD Séverine
Secrétaire : MENAGER Chrystelle
Secrétaire Adjointe : HOUGARD Cécile

L'Amicale Laïque est une association qui a pour but d'apporter une aide financière aux institutrices pour qu'elles puissent réaliser différents projets, différentes sorties avec les enfants de l'école.

Actions menées

10 Septembre 2010 : notre traditionnel **pot de rentrée** s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
6 novembre 2010 : Notre **soirée country,** qui a eu un vif succès, sera surement renouvelée l'année prochaine.
7 décembre 2010 : Pour Noël, **Gary Circus** est venu nous faire un super spectacle apprécié des petits comme des grands. Nous tenons à remercier la Mairie pour nous avoir prêté gratuitement la salle polyvalente .
14 janvier 2011 : L'amicale a offert aux familles et institutrices la traditionnelle **galette des rois** qui s'est prolongée par un apéritif pour les parents travaillant plus tard.
22 mars 2011 : lors de la **soirée chorale** de l'école, nous avons tenu le bar et avons offert une boisson à chaque enfant ayant chanté.
Avril 2011 : une nouveauté cette année, la **vente des madeleines** bijou

Cette année, l'amicale laïque prend en mains **le marché aux plantes**, en organisant une matinée plantation le samedi 9 avril, puis quand tous ces semis auront poussés une vente fin mai.

A vos agendas

Ne pas oublier la **kermesse de l'école** qui se déroulera **le 25 juin** sur le thème de la fête foraine et pour laquelle nous vous attendons nombreux. Nous serons également très heureux d'accueillir ce jour là toutes les nouvelles familles de la prochaine rentrée 2011.

L'avis de tous nous intéresse, c'est pourquoi nous avons créé un forum www.amicalelunebleu.forumactif.net sur lequel tous les parents de l'école peuvent s'exprimer.

Nous avons déjà beaucoup d'idées pour l'année prochaine. Si d'autres parents ont envie de nous rejoindre ils seront les bienvenus, pour cela venez assister à notre **prochaine assemblée générale le 14 mai 2011**.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Vous l'avez peut être remarqué, l'aménagement paysager du centre d'incendie et de secours de Guenrouët a fait peau neuve avec un nouveau parterre.

C'est une des activités que votre soutien, par le biais de votre participation lors de notre passage pour les calendriers et autres dons, nous a permis de réaliser au sein de l'amicale.
Autre nouveauté, l'amicale a changé de bureau, en effet depuis la fin de l'année dernière Nicolas DEROCHE est le nouveau président.
Nous tenions également à vous remercier vivement pour votre présence lors du téléthon, qui pour la première fois à regrouper plusieurs associations Guérinoises (Les Archers Guérinois, USG Pétanque,les motards et l'Animation Culturelle), cette journée a permis de reverser la somme de 1200 € à l'AFM. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de nouveaux évènements lors de prochains communiqués.Amicalement.

L'ensemble du corps des pompiers de GUENROUËT

Vie associative et culturelle

ANIMATION CULTURELLE

Des changements

L'année 2011 a débuté par notre Assemblée Générale, **quelques modifications sont intervenues** dans la composition du conseil d'administration de l'association. Michel TESSIER, qui occupait le poste de président, et son épouse Monique, ancienne trésorière, ont souhaité faire valoir leurs droits à la retraite ! Merci à eux pour leur participation active aux actions de l'animation culturelle.
Pour compenser ces départs nous avons accueilli trois nouveaux membres, Didier BEAUPERIN, Frédéric BOULAIN et Sophie CAVALON, bienvenue à eux.

Dates à retenir

Cette année aura lieu la 8ème édition de la désormais célèbre **« P'tite Boucle Guérinoise »** le samedi 2 juillet.
Au cours de cette balade cyclo, vous pourrez découvrir le patrimoine de notre commune à votre rythme tout en vous divertissant au travers d'épreuves ludiques dont nous avons le secret. Un nouveau village nous accueillera pour le pique-nique du midi et nous vous proposons un repas champêtre pour clore cette journée.

Le 13 juillet, rendez-vous au pré de la Kermesse pour le **Feu d'artifice suivi du bal populaire**. (Organisation en partenariat avec la municipalité)
Le 14 août, si le ciel est avec nous !, l'animation vous proposera une séance de **Cinéma de plein air** près de la piscine de la zone de loisirs.

Composition du Bureau

Président : TREHELLO Gaëtan
Vice Président : LANGLAIS Jean-Yves
Secrétaire : LANGLAIS Annick
Trésorière : CHATELIER Emmanuelle
Trésorier adjoint : AGASSE Sylvain
Membres : ALLAIN Pascal, BEAUPERIN Didier, BEAUPERIN Laëtitia, BOULAIN Frédéric, BRAIND Marie, CAVALON Sophie, GAUTIER Jeanine, GAUTIER Pierre, ROGER Daniel, TILLARD Jérôme, TILLARD Stéphanie.

THÉÂTRE LUNE

Au mois de mars 2011, le Théâtre Lune a joué six représentations de la comédie *« Peepshow dans les Alpes »*, mise en scène par Mehdi Lecourt. Nous remercions l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour le bon déroulement de ce divertissement et les 300 spectateurs qui sont venus applaudir le travail de nos acteurs et de notre technicien son et lumière.
Comme chaque année, nous comptons également renouveler ***les ateliers théâtre enfants pendant les vacances de Pâques***, du 2 au 6 mai 2011. Ceux-ci seront encadrés par une comédienne professionnelle, Emmanuelle Burini. Ces ateliers se concluront par une représentation devant les familles des enfants.
Côté avenir, à l'heure actuelle, aucune pièce en salle n'a été choisie. Nous restons aussi dans l'expectative d'un spectacle de plein air, nous y réfléchissons car le Théâtre Lune a été créé pour celui-ci et nombreux, semble-t-il, sont les Guérinois en attente de vivre ou de revivre un tel projet.
Tous et toutes désirant rentrer dans notre association sont bien entendu les bienvenus.

Vie associative et culturelle

UNC AFN

Malgré le vent et la pluie, le 11 novembre à 10h30, nous étions réunis devant le monument aux morts de Notre Dame de Grâce pour commémorer le sacrifice de ceux qui sont morts pour la France au cours de la guerre 14-18.
A 11h30, partant de la mairie, nous nous rendions au cimetière de Guenrouët, toujours sous le vent et la pluie, pour un nouveau rassemblement devant le monument aux morts où sont gravées dans la pierre les noms des victimes de la guerre 14-18.
Au cours des 2 cérémonies, Monsieur Le Maire nous a fait lecture de la lettre du secrétaire d'état aux anciens combattants, nous rappelant l'audace de ces lycéens Parisiens qui, le 11 novembre 1940, dans Paris occupé, et malgré les interdictions de rassemblements, se dirigèrent en grand nombre vers les Champs-Elysées pour une réunion à 17 heures place de l'Etoile, alors qu'à 15 heures, deux de leurs camarades déposaient sous l'Arc de Triomphe une gerbe de 2 mètres de haut en forme de croix de Lorraine. Cette manifestation fut directement réprimée par les nazis.
A l'issue des 2 cérémonies, le verre de l'amitié nous était servi à la mairie.
A Châteaubriant, salle de Béré, 6 à 700 personnes, représentant 190 communes s'étaient réunies pour débattre sur les contenus annuels des manifestations qui se sont déroulées en Loire-Atlantique, et pour ébaucher les projets pour les futures années. Nous étions représentés par 3 des nôtres.
Le 5 décembre, pour la cérémonie du souvenir, 6 de nos représentants ont fait le déplacement à Saint-Nazaire, faisant figurer les drapeaux détachement de la marine de N.D de Grâce et de Guenrouët parmi les 70 drapeaux déployés.
Un détachement de la marine présentait les élèves marine qui dans les années futures seront des marins confirmés.
La cérémonie du souvenir était présidée par le sous-préfet.
Le 28 décembre, nous avons accueilli 68 équipes lors de notre concours de belote qui s'est déroulé dans la bonne ambiance habituelle.
Le 16 janvier, nous organisions un loto qui lui aussi a connu un franc succès.
Les bénéfices de ces deux manifestations, servent à assumer les frais de fonctionnement de notre association.
Le 8 février avait lieu notre assemblée générale. En ouverture, notre président Jean CAMPFORT a demandé que soit observée une minute de silence en rappel de la disparition de deux de nos adhérents : Gérard MARTIN et Henri RAMBAUD.
Il a été évoqué le projet de sortie d'une journée, ça sera « le cadre noir de Saumur » le 23 juin.
La journée s'est terminée par le partage de la galette des rois.
Nous étions 75 le 6 mars, à la salle de Notre Dame de Grâce, à participer au « pot au feu », toujours si bien apprécié et si bien préparé par notre ami « Paul » qui met tout son savoir en cuisine pour nous rassasier. Tout le monde a apprécié ce bel après-midi passé dans une ambiance festive et conviviale, les artistes locaux ayant participé à l'animation.

Contact : J SEROUX
Tél : 02 40 87 78 38

FOYER DE VIE DU ROUËT

Le maintien et le développement de la vie sociale et citoyenne des résidants que nous accueillons au Foyer de vie du Rouët répondant à une de nos missions institutionnelles, nous amènent à être présents sur des temps forts d'animation, au titre d'organisateur ou de simple participant.

C'est ainsi que la **marche organisée en faveur du Téléthon** a réuni 80 marcheurs pour un montant de dons s'élevant à 369 euros. Si ces chiffres sont en baisse par rapport à ceux de 2009, nous pouvons peut-être supposer que la neige qui tombait ce matin-là, a pu refroidir certains marcheurs potentiels.

Dans un domaine plus artistique, le 30 septembre 2010, des résidants de trois foyers de vie et de six maisons de retraite se sont réunis dans la salle polyvalente de Notre-Dame de Grâce. A tour de rôle, ils ont occupé la scène pour s'illustrer aussi bien en **chant, à la danse ou au théâtre**. Après-midi plaisant et dynamique pour le plus grand plaisir de 200 personnes qui ont eu la chance d'assister à ce spectacle.

De même, les résidants du Rouët ont pu aller à la rencontre des guérinois pour leur présenter leurs travaux manuels réalisés tout au long de l'année, **lors du marché de Noël et pour la première fois lors de l'exposition « Art floral »** en juin dernier. Nous tenions donc à remercier les habitants d'avoir manifesté tant d'intérêt à leurs ouvrages.

Nos remerciements vont également aux diverses associations qui nous soutiennent lors de nos manifestations : Association Port St Clair, U.S.G., association de pétanque, animation culturelle et l'AGEM.

L'équipe socio-éducative du Rouët

Vie associative et culturelle

ADMR : UNE OFFRE DE SERVICES POUR TOUS

Avoir besoin d'aide, ce n'est pas une question d'âge

Célibataire ou en couple, actif ou retraité, jeune ou moins jeune, en pleine forme, malade ou fatigué, l'ADMR vous propose toute une palette de services, ainsi que l'écoute, le conseil, l'aide aux démarches administratives pour la prise en charge.

Pour vivre mieux chez vous et vous simplifier la vie, nos services sont à votre disposition :

- Aide à la personne
(lever, coucher, aide à la toilette et aux sorties…)
- Courses, préparation des repas
- Ménage, repassage
- Garde d'enfants (prises en charge CAF)

CESU pré-financés acceptés (Chèques Emploi Service Universel)
50% des sommes dépensées en réduction d'impôt (Crédit d'impôt pour les actifs)
Agrément Qualité (Services agréés par l'Etat et autorisés par le Conseil Général)

Aides à Domicile qualifiées, formées régulièrement
Rythme d'intervention adapté aux besoins (week-ends inclus)
Des bénévoles à l'écoute pour évaluer votre situation
Discrétion et professionnalisme assurés.

Territoire d'intervention

Notre association locale dessert les communes de Guenrouët, Saint-Gildas des Bois, Quilly, Ste Anne sur Brivet, Campbon et Bouvron.

Vous pouvez aussi rejoindre notre équipe de bénévoles chargés de la relation avec les usagers pour leur apporter l'aide la mieux adaptée ou être à l'écoute des salariées.
Notre objectif : permettre à chacun de bien vivre chez soi dans un climat d'entraide et de solidarité.

Contact

Association ADMR de Guenrouët
Présidente : Monique MAZERY 02 40 87 62 99
Urgences : 06 84 56 76 36
Maison des Services ADMR
du Pays d'Isac
1 bis, rue Grégoire Orain
44460 Fégréac
02 28 54 97 35
paysdisac@ fede44.admr.org

DON DU SANG

• L'assemblée générale à eu lieu le vendredi 11 mars 2011, à la salle polyvalente, à Plessé. En 2010, nous avons eu 5 collectes, 3 à Guenrouet et 2 à Plessé. Le nombre total de donneurs présents lors des collectes en 2010 est de 328 et le nombre de donneurs prélevés est de 308. Nous avons eu une baisse de 28 donneurs présents et une baisse de 20 donneurs prélevés.
Les dons de plaquettes ont diminué de 8 pour l'année 2010, le nombre de dons est de 7. Par contre, une augmentation de dons de plasma de 5, le nombre est de 18 dons.
En ce qui concerne le nombre de diplômés, il est de 13.
Voici les détails des diplômes :10 dons : 7 - 25 dons : 1
Entre 45 et 75 dons (argent) : 3 - Entre 60 et 100 dons (or) : 2

A vos agendas

Piqûre de rappel, les dates des collectes 2011, qui auront lieu le soir principalement, sont les suivantes :

Le jeudi 21 juillet à Plessé
Le vendredi 28 octobre à Guenrouët
Le jeudi 29 décembre à Plessé

Vous serez les bienvenu(e)s.

Vie associative et culturelle

COULEURS DES TOILES

Couleurs des toiles est un atelier **qui ne demande pas de savoir dessiner ou peindre**.
Il s'agit de **jouer** avec les couleurs, les formes, les matières et de les **ressentir**, de **découvrir** les différents matériaux tels les pastels, l'acrylique, les fusains, les encres, les pigments, l'aquarelle, les collages… le but étant de se faire plaisir. L'atelier est un lieu pour peindre librement sans jugement et dans le partage. Cette année l'atelier compte une vingtaine de participants répartis en trois ateliers : deux heures et demi pour se **détendre** en journée ou en soirée.

A vos agendas

Une exposition collégiale aura lieu à la Fête du Canal **le 19 juin prochain**, venez nous rencontrer.

ARTS FLEURS

L'Association Arts Fleurs compte cette année une cinquantaine d'adhérents, les cours payants ont lieu :
- le cours du matin, le vendredi, à 9h, une fois par mois (salle du Cougou)
- le cours de l'après-midi, le vendredi, à 14h, une fois par mois (salle du Cougou)
- le cours du soir, le 2ème jeudi et le 2ème vendredi, à 20h, une fois par mois (salle des associations)
- le cours du lundi après-midi, le 2ème lundi, une fois par mois (salle des associations)

Cette année, nous avons créé une section Vannerie, qui compte une dizaine d'adhérents, encadrés par M. GEFFRAY. Les cours ont lieu le lundi après-midi.

Contacts

Présidente : Josette Corbillet 02 40 87 66 89
Vice Présidente : Claudie Rose 02 40 87 70 43
Secrétaire : Chantal Mary 02 40 87 71 74
Secrétaire adjointe :
Gisèle Jubier 02 40 87 44 10
Trésorière : Marie-Paule Noblet
Trésorière adjointe : Sonia Bézien

Vie associative et culturelle

ASSOCIATION DU PATRIMOINE DE GUENROUËT

Toujours en quête de l'histoire guérinoise...

Parallèlement à notre collecte de documents, et de photos que nous vous avons présentées en novembre, nous continuons de recueillir les informations sur les évènements et les hommes qui ont fait la commune telle qu'elle est aujourd'hui.
Dans cet objectif, nous avons demandé à Louis Guillet ancien maire, qui continue toujours ses recherches historiques, de nous présenter des éléments de l'histoire de Guenrouët depuis sa fondation vers le IXème siècle, vraisemblablement par Alain le Grand, duc de Bretagne, après le passage de Saint Clair au IIIème siècle...

L'édile a évoqué les racines bretonnes de notre commune avec le passage préalable des romains dans la région - une voie romaine traverse Guenrouët de Curin à Trigodet - puis des normands et autres envahisseurs, qui ont vraisemblablement remonté l'Isac, dont les ravages ont nécessité la construction de protections: Châteaux- forts ou Mottes féodales: à Saint Clair, Longle, Lévrisac où des traces laissent apparaître sur le relief, des vestiges aujourd'hui disparues.

Il a aussi parlé géologie expliquant la présence: de pierres mégalithiques dont il reste un exemplaire visible à "la pierre folle" sur Plessé; des graves alluvionnaires et de "grisons" restes de minerai de fer présent sur notre territoire, mais nous faisant aussi découvrir, au moyen d'une carte, un grand territoire de landes non exploitées jusqu'au début du XIXème siècle.

Bien sûr, il nous a "entrainé" sur les routes Guenrouët, Notre Dame de Grâce, le Cougou, traversant nos villages, nous expliquant des points particuliers, l'Isac canalisé et ses points de traversées, les gués et les bacs puis les ponts. Instructif voyage...
Deux séances de quelques heures, qui vont être poursuivies, ont été enregistrées afin de bénéficier de cette mémoire qui nous permet d'entrevoir ce qu'à été notre pays.

Voici brièvement relaté ce dont il nous a entretenu durant deux séances de quelques heures. D'autres rencontres sont prévues. A suivre donc...

Contacts

Olivier Tréhello
0678781953
Pierre Millet
0240876438

Vie associative et culturelle

AUJOURD'HUI CITOYEN

Avis à la population !!!
Oyer, oyer, bonnes gens ! Le saviez-vous ?
Deux nouveaux habitants élisent domicile dans la commune ce printemps.
Vous les trouverez peut-être un peu excentriques et l'air un peu déjantés…
Ils ont des choses à vous dire.
Vous les croiserez pas loin du café et de la mairie dans chaque bourg à Grâce et à Guenrouët.

L'association « Aujourd'hui Citoyen

INTERIM

L'association L'INTERIM a tenu son Assemblée Générale le 9 mars dernier à l'espace culturel de Saint Gildas des Bois. Cette assemblée s'est déroulée en deux parties : une première assemblée extraordinaire pour voter les nouveaux statuts locaux (visibles par tous les adhérents sur le site de la Far www.far44.fr) ;
la deuxième assemblée exposait les comptes de l'année 2010 ainsi que le nombre d'heures qui s'élève à **7429 heures pour 142 adhérents répartis sur 94 exploitations sur le canton**. La majeure partie des heures étant réalisée en maladie et accident.
Suite au conseil d'administration du 29 mars, **le nouveau président élu est Stéphane Oheix,** par ailleurs aucun changement n'est intervenu dans le bureau.

Contact

Pour tout renseignement complémentaire, contact interim@far44.fr ou 02.40.87.38.01

TRACTO LABOUREURS

A vos agendas

Dimanche 28 Août 2011
à partir de 10 heures

Le village de Peslan fête les labours d'antan
Association les tracto-laboureurs
Organisé par l'association les tracto-laboureurs 44530 Guenrouët
- Présentation de vieux tracteurs et motoculteurs
- Démonstration de labours
- Attelages de veilles charrues
- Matériels en état de marche

Bar-Galettes-Sandwichs
Entrée Gratuite
Inscriptions et renseignements : 02 40 51 31 67 ou 02 40 79 14 88
02 40 79 87 89 ou 02 40 87 17 61
A partir de 20 heures

Vie associative et culturelle

ARCHERS GUÉRINOIS

Le club des Archers Guérinois se porte bien.
Apres de bons résultats au national 2010, le nombre de recrues prometteuses a augmenté
Cette année, quatre adultes et quatre enfants de 11 à 68 ans représenteront Guenrouet au Championnat de France à Cambrai.

Contact

Serge Guillemin (Président)
02 99 91 08 05 - 06 88 78 02 01

USG SECTION PÉTANQUE

Avec une trentaine de membres l'activité pétanque est un essor permanent. La fréquentation au stade est régulière tous les mardis et jeudi après- midi. Nous invitons toutes celles et ceux désirant intégrer notre équipe à venir nous rejoindre.

A vos agendas

Un concours de pétanque sera organisé **le 9 juillet** ouvert à tous.

Pour le Bureau
Mr CORBILLET

Vie associative et culturelle

RUGBY CLUB GRÂCE GUENROUËT

A vos agendas

La saison 2010-2011 du RCGG s'achève après un championnat mouvementé et plein d'émotion.
Néanmoins nous ne pouvons clore cette année sportive sans honorer notre traditionnel et très attendu tournoi de rugby à 7 : le tournoi Yvan MAILLARD !
Ainsi nous invitons tout le monde à se joindre à nous le **samedi 11 juin à partir de 10 heures** au terrain de rugby municipal, rue Houssais à Notre Dame de Grâce.

Cette journée sera également l'occasion de faire découvrir un sport d'équipe à tous par l'organisation d'un tournoi de « Touch Rugby », version sans contact du rugby accessible à toute personne non licenciée, en marge de notre tournoi classique.

A partir de 14 heures les motards chevronnés ou en herbe pourront s'élancer sur les routes de la région pour la non moins **traditionnelle balade moto** qui accompagne notre journée sportive.
Nous terminerons la journée par une troisième mi-temps conviviale et une sardinade en soirée.

Contacts

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :
RCGG
rue Houssais 44530 Notre Dame de Grâce – Guenrouet
06 64 39 25 37
Rcgg44@wanadoo.fr
www.rcgg.fr

US GUÉRINOISE

La saison s'achèvera le dimanche 22 mai, avec pour les seniors le match U.S.G (A) / Le Gavre (A) à 15h à Guenrouët, puis à 18h l'assemblée générale du club.
Aussi, nous invitons toutes celles et ceux désirant faire partie du prochain comité directeur, qui sera appelé à voter pour la composition du prochain bureau, de faire acte de candidature au plus tôt, ainsi que toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre désirent aider l'U.S.G la saison prochaine.
L'U.S.Guérinoise remercie la municipalité, les commerçants, artisans, supporters, ainsi que toutes les bonnes volontés qui nous ont permis de boucler cette saison 2010-2011.

A tous et toutes, un grand merci.

A vos agendas

Dimanche 22 mai :
Dernière journée de championnat
Assemblée générale

Samedi 25 juin :
Tournoi de sixte.

L'U.S.Guérinoise

Communauté de Communes

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE “ AU FIL DES PAGES ”

Les 22 bénévoles de l'association « Au fil des pages » et leur bibliothécaire sont heureux de vous accueillir dans les locaux de la bibliothèque du 12 rue André CAUX aux horaires indiqués sur le site de la Mairie ou de la Com-Com. Le bureau vous remercie de respecter les horaires de fermeture (surtout le dimanche/11H30) afin de ne pas pénaliser les bénévoles qui assurent les permanences.

Les collections

La bibliothèque de Guenrouët fait partie d'un réseau de 9 bibliothèques sous la tutelle de la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau/Saint-Gildas-des-bois. Le réseau vous propose environ 60000 livres et documents audios et vidéos.
Votre carte d'abonné (cotisation de 10€ par famille et par an) vous permet d'emprunter 4 livres et 1 revue pour une durée de 3 semaines dans notre bibliothèque.

Nouveau service : La Navette

Vous pouvez également réserver des documents à partir de votre domicile en vous connectant au site Sezhame via la page web de la Com-Com. **www.cc-paysdepont-chateau.fr**

Qu'est-ce que Sezhame ?

C'est un moyen de recherche et de réservation de documents (dans les neuf bibliothèques) et de consultation de l'agenda culturel et des nouveautés. Il permet également au lecteur de donner son avis sur des livres, consulter des biographies d'auteurs ou des informations sur les horaires et les coordonnées des bibliothèques.
Pour vous connecter à votre compte il vous suffit d'indiquer comme identifiant votre N° de carte abonné et comme mot de passe votre nom de famille en minuscule. Vous serez invité à changer votre mot de passe à la 1ère connexion. Une fois vos livres réservés, le service de navette mis en place depuis mars 2011, va rapatrier vos documents vers la bibliothèque que vous aurez choisie pour le retrait et ce dans un délai de 1 à 3 semaines.

Animations 2011

Heure du conte : Le 3ème mercredi de chaque mois une heure du conte est proposée aux enfants de 3 à 7 ans sur des thèmes renouvelés.
Accueil de classes des écoles des Trois Chênes et de la Lune Bleue.
Lecture à la maison de retraite des Sœurs de St Gildas des Bois (environ toutes les six semaines)
Lecture à la bibliothèque au profit des résidents du foyer de vie du Rouët
Prix départemental « Lire ici et là » : 5 livres en lecture proposés aux élèves de 2 classes.
Participation de l'association aux « Estivales du Canal » du 18 juin au 18 septembre : Des livres sur les canaux seront mis à l'honneur à la bibliothèque.
Une exposition sur le canal et sur la commune sera proposée par **l'association du patrimoine** dans les locaux de la bibliothèque.
Les Heures du conte des mois de juillet et août se feront au bord du canal dans le cadre des « Estivales du canal ».
Expédition Bordeaux-Béring-Bordeaux
Projet : de fin juin à décembre (dates à confirmer) : suivi de l'expédition Bordeaux-Béring-Bordeaux par le cap Horn (Site internet : http://bxbbx-france3aquitaine.fr/.)
Nous vous invitons à découvrir cet événement sur ce site. Une scientifique, guérinoise d'adoption, participe à cet événement et nous montrera la réalité du changement climatique.
Nous suivrons au fil des semaines la progression du voilier « Coriolis 14 » en mettant en place dans la bibliothèque les outils nécessaires (planisphère, globe, livres...).
Exposition permanente (à la rentrée de septembre) des « toiles » de MIA (artiste guérinoise). Ses œuvres peuvent être appréciées avant cette exposition sur son blog : http://lepinceaufou.blogspot.com
Bibliothèque en fête 2011 : du 1er au 29 octobre : Le thème retenu au niveau du réseau est : Les Arts
Notre bibliothèque traitera les loisirs (arts) créatifs (peinture, patchwork, encadrement, ...) avec mise en place d'ateliers de démonstration .Si vous avez des talents qui ne demandent qu'à être révélés, contactez la bibliothèque.

Communauté de Communes

OFFICE DE TOURISME

Rencontres Franco Américaines de musique de chambre

• Du 15 au 20 aout 2011 « les 12èmes RENCONTRES FRANCO-AMERICAINES DE MUSIQUE DE CHAMBRE »

Missillac, Saint-Gildas-des-Bois, Pont-Château, Guenrouët

En 2011, les Rencontres franco-américaines proposent une programmation éclectique couvrant plus de trois cent ans d'histoire de la musique savante occidentale et faisant la part belle à la musique de chambre, synonyme d'écoute, de partage et d'excellence. Ces concerts seront comme chaque année l'occasion de rencontres entre musiciens français et américains de différentes générations. Cette édition sera caractérisée par la variété des instruments : piano, flûte, clarinette, harpe, contrebasse et bien sûr les instruments du quatuor, le violon, l'alto et le violoncelle ! Nos auditeurs apprécieront, lors de concerts à thèmes, des compositeurs célèbres ou encore à découvrir qui ont débordé d'inspiration pour mêler ces différents timbres et nous offrir de véritables chef-d'œuvres d'inventivité et d'équilibre. Ces œuvres seront servies par une équipe d'interprètes de haut vol, complices et engagés.

Nous vous donnons rendez-vous pour 6 concerts gratuits, un grand pique-nique musical sous les chênes, des expositions et master-classes.

Après Sainte Anne sur Brivet en 2010, cette année c'est au tour de Guenrouët d'être la commune invitée du festival avec :

• le 16 AOUT 2011 à 18h
Chapelle du Cougou, GUENROUËT
CONCERT « BACH - Bachiannas... »

Fervent admirateur de Bach, le compositeur brésilien Heitor Villa-Lobos a su lui rendre hommage par son art de l'équilibre et du contrepoint enrobé cette fois par l'exubérance des rythmes et mélodies folkloriques brésiliennes ! Un mélange savoureux et détonnant qui résonne pourtant comme une évidence.

Bach, Partitas pour violon seul
Heitor Villa-Lobos, Bachiannas Brasileiras N°1 pour quintette à cordes
Peter Marsh, Violon et l'Ensemble Calliopée
Amaury Coeytaux , violon - Saskia Lethiec, violon
Karine Lethiec, alto - Florent Audibert, violoncelle
Laurene Durantel, contrebasse

• du 1er au 26 AOÛT 2011
Mairie de GUENROUET
Exposition :
« Retrospective en photos du festival »

Programme complet du festival : www.rencontresfrancoamericaines-musiquedechambre.com
www.tourismesaintgildasdesbois.fr
Reservation conseillée : à l'Office de Tourisme du Pays de Pont-Château - Saint-Gildas-des-Bois au 02 40 88 35 14 ou otsi@cc-paysdepontchateau.fr

Programme d'animations 2011

- **Randonnées crêpes** à Drefféac, Guenrouët, Missillac, Sévérac et St-Gildas-des-Bois
- **Randonnées vélo** le vendredi 29 juillet à Guenrouët et le vendredi 19 août à St-Gildas-des-Bois
- **Visites d'entreprises** en juillet et août
- **Visites de l'Eglise Abbatiale** du jeudi 7 juillet au jeudi 25 août
- **Visites de la Communauté Religieuse** samedi 30 juillet et mardi 16 août
- **12ème Rencontres de Franco-Américaines de Musique de Chambre** du 15 au 20 août.
- **Atelier pêche nature** le mardi 19 juillet et mardi 9 août à Guenrouët
- **Balade autour du fromage** le lundi 18 juillet à Sévérac
- **Balade autour des ânes** le lundi 8 août à Drefféac

Contact

Pour tout renseignement :
17 rue des Forges – 44530 SAINT-GILDAS-DES-BOIS
02 40 01 40 10 - otsi@cc-paysdepontchateau.fr
www.tourismesaintgildasdesbois.fr

Nouveauté

Cette année, c'est nouveau à Guenrouët, l'Office de Tourisme propose une location de vélos.
Pour tout renseignement, contactez-nous au 02 40 01 40 10 et au 02 40 87 68 09 aux jours et heures d'ouverture au bureau d'accueil sur le site de Guenrouët.

Communauté de Communes

ANIMATION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE : STAGES SPORTIFS JUILLET 2011

Sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Pontchateau/Saint Gildas-des-Bois, des stages sportifs seront proposés du lundi 4 juillet au vendredi 29 Juillet 2011 sur la Base de loisirs Saint Clair à Guenrouët.

Ces stages sportifs sont ouverts aux CE1-CE2, CM-CM2 et 6ème - 5ème.

Activités proposées

NATATION, AVIRON, TIR A L'ARC, TENNIS, ULTIMATE et SPORTS COLLECTIFS.
Le lieu de rendez-vous sera la piscine de Guenrouët. Les activités se dérouleront de 10h à 16h avec pique-nique le midi.

Encadrements :
- Olivier Fouré, éducateur sportif territorial,
- Christophe Briand, responsable Comité Départemental d'Aviron,
- Un vacataire du Conseil Général.

Informations :
Des programmes seront distribués dans les écoles, et disponibles dans les mairies du canton de Saint Gildas des Bois, à partir de fin mai. Inscriptions 2ème semaine de juin.

Contact

Pour tous renseignements complémentaires, contactez Olivier Fouré
au 06-86-45-82-64 ou par mail :
ofoure@loire-atlantique.fr

ANIMATION JEUNES CANTONALE : LA LOCO

• Espace Jeunes de Guenrouët :
Après des vacances de février bien remplies pour les jeunes Guerinois : tournage d'un petit film, *« Les vampirettes de Guenrouët »*, journée prévention avec un simulateur deux roues, soirée crêpes et jeux...
Le printemps s'annonce lui aussi mouvementé à la loco :
Activités manuelles, sorties patinoire, piscine, cinéma, tournois sportifs, journée aux rythmes de l'Afrique, soirée cabaret, soirée Teenager...

L'espace jeune de Guenrouët est ouvert le mercredi et samedi de 14h à 18h ainsi que plusieurs après midi pendant les petites vacances scolaires en fonction du programme d'animation. Les jeunes peuvent y trouver un baby-foot, un billard, un ordinateur, jeux, livres...
Toute l'équipe de la loco se tient à disposition des jeunes pour prendre en compte leurs envies et idées, autant pour les sorties que pour des projets plus importants.
La loco propose aussi des séjours jeunes pour cet été !
Pour plus d'informations, rendez vous sur notre site internet : www.la-loco.net

Contact

La Loco
45 rue Gariel Deshayes
44 530 Saint Gildas des Bois
Tél: 02 40 19 68 38
E-mail : laloco@sfr.fr

Communauté de Communes

ESCALE MUSICALE

L'Escale Musicale, association loi 1901, a pour objectif de promouvoir la musique sous toutes actions pédagogiques et culturelles auprès de la population du canton de Saint-Gildas-des-Bois et ses environs.
Ce qu'elle développe autour de 3 axes principaux : l'enseignement individuel associé à une formation musicale obligatoire, la pratique collective avec la mise en place de groupes d'ensembles « décloisonnés » et l'organisation de 2 concerts par an ou se produisent élèves et professeurs.

9 professeurs sont employés par l'association.
Au cours de l'année scolaire 2010-2011, **152 élèves** ont suivi les cours dispensés au sein de l'association pour pratiquer les instruments suivants : la basse, la guitare classique et/ou électrique, le synthé, le piano, l'accordéon, la flûte traversière, le saxophone et la batterie. Les cours de chant sont dispensés en cours individuel ainsi qu'en cours collectifs, comme l'éveil musical et le chant choral.

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR COMMUNE D'ORIGINE	
Guenrouët	37
St Gildas des Bois	49
Missillac	14
Sévérac	17
Drefféac	6
Hors commune	29

Contact

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat au 02.40.01.48.01.

SERVICES AUX PERSONNES

La Téléassistance

Rester en son domicile en toute sécurité

La téléassistance est un service proposé par le Conseil Général.
- C'est simple : d'un côté, un émetteur : médaillon ou bracelet ; de l'autre, un boîtier d'une portée de 250m relié à un central d'appels qui réagit dès que l'on presse le médaillon ou le bracelet. Aussitôt contactés, les opérateurs peuvent joindre leur entourage ou les services d'urgence. La téléassistance fonctionne tous les jours 24h/24h
- C'est utile en cas de chute, de malaise ou d'une difficulté temporaire. La téléassistance permet aux personnes âgées ou handicapées de se mettre très rapidement en rapport avec l'extérieur, même si elles sont éloignées d'un téléphone.

A compter du 1er avril 2011 pour les nouveaux abonnés, une nouvelle base de référence a été mise en place pour l'application des tarifs c'est-à-dire que ce sera la base du revenu fiscal de référence qui sera retenue.

Il peut être résilié à tout moment. Le pétitionnaire devra restituer l'appareil en Mairie.
Le contrat est à établir en Mairie auprès du service social.

Le portage des repas à domicile

Toutes les personnes âgées de plus de 70 ans ou cas particuliers peuvent bénéficier du portage des repas
le coût du plateau au 01.01.2011 : 7,14 € (il comprend un potage, une entrée, un plat de résistance, du pain, fromage et dessert)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :
Communauté des communes du pays de Pontchâteau – St Gildas des Bois
Service aux personnes
17 rue des Forges
BP 9 44530 St Gildas des Bois Tél. 02.40.01.48.01

L'aide-ménagère

-Toutes personnes âgées de 60 ans et plus ou handicapées, en direct et sans prise en charge
- les personnes âgées de 60 ans et plus dans le cadre de l'A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile) quelque soit leur revenu, qui sont dans l'incapacité d'assumer les conséquences du manque ou de la perte d'autonomie évaluée par une grille nationale.
Le dossier est à constituer auprès de la mairie du domicile
L'aide ménagère apporte une aide dans l'accomplissement des tâches et activités de la vie quotidienne : entretien du logement, ménage courant, lit, vaisselle, courses, préparation repas, entretien du linge, démarches administratives.

Informations diverses

PROJET ÉOLIEN QUILLY-GUENROUËT

Depuis janvier 2009, les mairies de Guenrouët et Quilly étudient la possibilité d'un projet éolien sur leurs communes.
Ce projet intercommunal est développé par l'agence de Nantes de la société VALOREM qui est spécialisée dans le développement de projet d'énergies renouvelables et producteur d'énergies vertes.

Concertation et information

Selon la volonté des élus et de la société VALOREM le projet est développé en toute transparence :
Depuis janvier 2010, des affiches d'information sur le projet éolien sont visibles dans les mairies de Guenrouët et Quilly
Un panneau d'information sur les mesures de vent est installé à proximité du mât de mesure, sur la commune de Quilly.
Le 17 mars dernier, une réunion publique d'information présentant le projet éolien a eu lieu à la salle polyvalente de Notre-Dame-de-Grâce. Celle-ci a réunit une soixantaine de personnes
Une première lettre d'information a été rédigée par la société VALOREM et mise en libre service durant la réunion. Cette lettre est à présent disponible dans les mairies de Guenrouët et Quilly

Zone de développement éolien

Parallèlement a l'étude de VALOREM, le Conseil Général de Loire Atlantique a missionné le bureau d'étude Alise Environnement pour réaliser le dossier de Zone de Développement Eolien (ZDE) sur les communautés de communes de Loire et Sillon et du Pays de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois. En effet, il est nécessaire que le parc éolien se situe dans une ZDE. Celle-ci prend en compte différents critères comme l'éloignement à plus de 500 m des habitations, le potentiel éolien, la possibilité de raccordement aux réseaux, la protection du patrimoine naturel et historique, etc …

Etudes de faisabilité

Depuis septembre 2010, des études techniques (installation d'un mât de mesure de vent) et environnementales (études sur l'avifaune, les chiroptères, le paysage) ont débuté.
Fin 2011, après la réalisation des différentes études, un travail sur l'implantation des éoliennes sera effectué.

Pour plus d'informations sur le projet, vous pouvez vous rendre dans les mairies de Guenrouët et Quilly où une affiche présentant le projet ainsi que la première lettre d'information sont disponibles.

Informations diverses

VOTRE CPAM VOUS INFORME

Rougeole, Oreillons, Rubéole : Le vaccin est gratuit pour les enfants jusqu'à 17 ans

Une recrudescence des cas de rougeole est enregistrée depuis 2008, due à une couverture vaccinale insuffisante. Le meilleur moyen de se protéger contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, c'est la vaccination. Depuis octobre 2010, l'Assurance Maladie rembourse le vaccin ROR à 100 % pour les enfants jusqu'à 17 ans révolus.

La vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole

C'est simple : En seulement deux injections, votre enfant est protégé contre la rougeole, les oreillons et la rubéole. Votre enfant a-t-il eu ses 2 doses de vaccin ? Faites le point avec votre médecin.

C'est efficace : La vaccination ROR consiste à déclencher une réaction de l'organisme pour qu'il fabrique lui-même une défense contre ces virus. On se vaccine pour soi-même mais aussi pour protéger son entourage.

C'est gratuit : L'Assurance Maladie prend en charge à 100 % les 2 doses du vaccin ROR pour les enfants jusqu'à 17 ans révolus, et à 65 % pour tous les autres assurés.

Comment bénéficier de la gratuité du vaccin ROR ?

Muni de votre carte Vitale, consultez votre médecin qui prescrira le vaccin ROR sur une ordonnance séparée, comportant le nom, prénom et la date de naissance de votre enfant concerné et la mention « vaccin ROR gratuit ».

Sur présentation de cette ordonnance et de votre carte Vitale, le pharmacien vous remettra gratuitement le vaccin. Si le vaccin ne vous a pas été remis gratuitement, vous serez remboursé à 100 % par votre caisse d'Assurance Maladie. Pour en savoir plus sur la vaccination ROR, consultez **www.ameli-sante.fr**

L'Aide à l'Acquisition d'une Complémentaire Santé : qui peut en bénéficier ?

L'Aide à l'Acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS) est une aide financière, soumise à condition de ressources, pour permettre à certains foyers de bénéficier d'une couverture maladie complémentaire (mutuelle).
Pour pouvoir prétendre à cette aide, vous devez être en situation régulière, résider de façon stable en France (sans interruption depuis plus de 3 mois) et ne pas être bénéficiaire d'un contrat collectif d'entreprise obligatoire.
Depuis le 1er janvier 2011, les plafonds de ressources* ont été revalorisés. Si les ressources annuelles de votre foyer sont inférieures ou égales aux montants ci-après, vous pouvez alors bénéficier de cette aide

Déplacements dans l'Union Européenne pour un séjour linguistique ou pour des vacances ?
Pensez à vous procurer une Carte Européenne d'Assurance Maladie

À quoi sert cette carte ?

Elle garantit que vous êtes bien assuré(e) en France, mais attention, ce n'est pas une carte Vitale, ni un moyen de paiement.
Selon le pays où vous séjournez, cette carte vous permet de ne pas faire l'avance des frais médicaux ou d'être remboursé(e) sur place, par l'organisme de sécurité sociale du pays. Les frais médicaux engagés durant votre séjour sont pris en charge selon la législation en vigueur dans le pays qui vous accueille.

Quand et comment se la procurer ?

Au moins 15 jours avant votre départ, vous n'avez aucun document à fournir pour l'obtenir. Vous pouvez la commander : • en ligne directement depuis votre compte ameli.fr,
• en utilisant les guichets automatiques à votre disposition dans les lieux d'accueil de votre CPAM,
• en contactant un téléconseiller au 3646.
Attention : elle est nominative et individuelle, chaque membre de la famille, y compris les enfants, doit avoir sa propre carte. Elle est gratuite.

Où et combien de temps est-elle valable ?

La Carte Européenne d'Assurance Maladie est valable en Europe* pour une durée d'un an.
*Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suisse, Slovaquie, Slovénie et Suède.

Comment sont pris en charge les soins dispensés à l'étranger ?

Les modalités pratiques de prise en charge varient d'un pays à l'autre. Pensez donc à préciser votre destination lorsque vous demandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie.

Informations diverses

LES RESTAURANTS DU COEUR

Fin de la saison d'hiver

La saison d'hiver se termine et il nous faut penser à la campagne d'été qui accueillera les plus démunis.

Au cours de cette saison d'hiver 2010/2011, nous avons accueilli 94 familles représentant 236 personnes soit **une augmentation de 23% par rapport à la saison précédente**.
L'aide de nos donateurs (communes, commerçants et la générosité sans faille de tous, comme lors des collectes dans les magasins « 2 tonnes de denrées recueillies ») nous a permis de faire face aux besoins sans cesse croissants et, pendant ces 17 semaines, ce sont **17148 repas** qui ont été distribués.

Notre jardin avec ses 5 tonnes de légumes récoltés a permis de fournir des produits frais tout au long de ces semaines de distribution, ce qui a été fort apprécié. Ce sont 6 jardiniers, qui travaillent sans relâche tout au long de l'année pour planter, entretenir, récolter et distribuer, cette équipe sera renforcée dès cette année.

Le coin coiffure a également connu un franc succès avec 35 personnes qui ont pu profiter de prestations de coupe et de coiffage, ceci pour redonner un peu de dignité à celles et ceux qui sont souvent laissés pour compte et n'ont pas toujours les moyens de s'offrir ce genre de prestations. Cette activité sera reconduite lors de la prochaine Campagne d'hiver.

Dans ce même temps, ce sont 250 personnes qui se sont déplacées pour des séances de Cinéma à St Nazaire/Cinéville et à St Gildas avec le concours de « Familles Rurales ».

Pratique

Vous pouvez nous joindre au : 02 40 01 50 53
ou par mail : rdc44.stgildas@free.fr
Site : www.restosducoeur44.org

Et comme disait Coluche : « On compte sur vous »

Des Ecoles aident les « Restos » :
L'Ecole Ste Marie de Guenrouët à fait un don de plus de 200kg de marchandise pour une valeur de 600 €, tout ceci grâce à des actions menées par l'ensemble des classes. (Des élèves visiteront notre Centre courant Octobre)
L'Ecole des « Trois Chênes » de Guenrouët, sur une initiative de Baptiste élève de CE1/CE2, nous a fait un don de jouets qui ont été distribués pour Noël.
(Le père Noël ne passe pas sous les ponts ! a-t-il dit à ses petits camarades !!!). Beau geste et bel esprit !

Avec un nombre croissant de personnes accueillies, c'est avec entrain et générosité que les 35 Bénévoles du Centre de St Gildas des Bois vont accueillir les familles pendant l'été et ceci jusqu'à fin Octobre, et cette année ce sont aussi les bénéficiaires des Centres de Pontchateau et de Malville qui nous rejoindront dans nos locaux de la Ferme Ecole.

Pour toute l'équipe,
Le Responsable de Centre :

Michel GUIHARD

Liste des associations

Nom	Contact	Téléphone
ADMR	Monique MAZERY	*02 40 87 62 99*
Accueil des Galopins	Geneviève CLEMENT	*02 40 87 68 14*
AGIR	Philippe LOQUET	*02 40 87 68 32*
Amateurs du Cheval Breton	Bernard CHEVALIER	*02 40 87 62 70*
Am. Laïque des 3 Chênes	Cynthia ARNAUD	*02 40 79 15 70*
Am. L. des 3 Chênes Danse	Jannick JUTEAU	*02 40 87 60 65*
Amicale Laïque La Lune Bleue	Stéphanie LEGOC	*02 40 87 36 43*
Amicale Sapeurs Pompiers	Nicolas DEROCHE	*06 72 77 47 85*
Animation Culturelle	Gaëtan TREHELLO	*06 83 13 74 57*
APEL Ecole Ste Marie	Katy GERMAIN	*02 40 87 85 36*
Arts Fleurs	Josette CORBILLET	*02 40 87 66 89*
Aujourd'hui Citoyens	Jean MOREAU	*02 40 87 70 90*
Ass. Gestion du Matériel	Pascal ALLAIN	*02 40 87 68 38*
Bénévoles pour Don du sang Plessé/Guenrouët	Fanny HAINCAUD	*02 40 87 49 91*
Au fil des pages (Bibliothèque)	Christian GOINEAU	*02 40 87 80 06*
Brême de l'Isac	Pierre GEFFRAY	*02 40 87 60 03*
Comité des Fêtes	Jean-Paul BIGET	*02 40 87 72 39*
Couleurs des Toiles	Francine CORDIER	*02 40 87 70 88*
Ecole de la Lune Bleue	La Directrice	*02 40 87 65 24*
Ecole des Trois Chênes	La Directrice	*02 40 87 60 02*
Ecole Sainte Marie	Le Directeur	*02 40 87 66 38*
Foyer de l'Amitié	Louis GROUSSET	*02 40 51 81 12*
Foyer de vie "Le Rouët"	Sylvie PINEL	*02 40 87 19 80*
Gymnastique Guérinoise	Jeannine CORBILLET	*02 40 87 65 95*
Isac Canoë Kayak	Guillaume BODET	*06 63 46 85 57*
La Loco		*02 40 19 68 38*
La Sauce Coquelicot	Laurent GABILLARD	*02 40 87 70 03*
Les Archers Guérinois	Serge GUILLEMIN	*02 99 91 08 05*
Les Chantiers de l'Isac	Jean-Marc HUET	*02 40 01 46 54*
L'intérim	Marie JARNOUX	*02 40 87 38 01*
OGEC	Christophe BLANLOEIL	*02 40 24 22 93*
Parole, Action, Union, Solidarité, Echange	Emmanuelle BROUSSARD	*06 68 73 09 99*
Port Saint Clair	Gérard MENUET	*02 40 79 76 47*
Le Chêne de la Cormière	Franck LE COQ	*02 40 87 64 24*
Rugby Club Guérinois	Dany COLAS	*02 40 56 52 65*
Sauvegarde du Patrimoine	Pierre MILLET	*02 40 87 64 38*
Sté Chasse La Douettée	Pierre GEFFRAY	*02 40 87 60 03*
Sté Chasse Peslan	Daniel PRAUD	*02 40 87 72 63*
Sté Chasse Brivé	Marc BEAUPERIN	*02 40 66 94 04*
Sté Chasse du Cougou	Guy GERARD	*02 40 79 78 90*
Sté Chasse Guenrouët	Daniel TILLARD	*02 40 87 71 78*
Théâtre Lune	Béatrice TILLARD	*02 40 87 81 93*
Tracto Laboureurs	J-Claude BERTOIS	*02 40 79 14 88*
UGAC	Georges TODESCO	*02 40 79 59 85*
UNC AFN	Jean CAMPFORT	*02 40 87 60 80*
US Guérinoise	Alain ROUSSEAU	*02 40 87 74 68*
US Guérinoise Pétanque	Daniel GEFFRAY	*02 40 87 69 49*